

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

REVUE MENSUELLE
DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES
— ARCHITECTURE ET TRAVAUX PUBLICS —

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR UN AN
France, Algérie, Alsace-Lorraine. 12 fr.
ÉTRANGER LE PORT EN SUS

ADMINISTRATION : RUE GENTIL, 4, A LYON
Imprimeur-Gérant : PITRAT Aîné

LES ANNONCES SONT REÇUES EXCLUSIVEMENT
à l'Agence de Publicité, 14, rue Confort, à Lyon

SOCIÉTÉ DE L'UNION GÉNÉRALE

Capital : 100.000.000 de Francs
Rue de la République, 16
PAYEMENT DE COUPONS
ORDRES DE BOURSE
DÉPÔTS DE TITRES
AVANCES SUR TITRES

DÉPÔTS D'ARGENT

5 0/0 à cinq ans | 1 1/2 0/0 à un an
4 0/0 à quatre ans | 1 0/0 à vue
3 0/0 à deux ans

Dans les Bureaux de la Société

CRÉDIT PROVINCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 5.000.000 francs
Paris. — Siège social, 7, rue Drouot, — Paris
AGENCE DE LYON
35, rue de la Bourse, 35

La Société bonifie actuellement :

3 0/0 pour les Dépôts à vue
4 1/2 à six mois.
5 0/0 à un an et au delà.

Exécution de tous Ordres de Bourse

VITRAUX D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS
PAGNON-DECHELETES
Rue de Franklin, 56. — Maison fondée en 1850

GRAND DÉTAIL DE PAPIERS PEINTS

MAISON P. MARTIN

LYON. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 92. — LYON

REPRODUCTION DE TOUS LES GENRES DE DÉCORATIONS

CRETONNES ASSORTIES AUX ÉTOFFES

CHOIX CONSIDÉRABLE ET TRÈS VARIÉ DANS TOUS LES PRIX

Envoi franco de Collection d'échantillons

PRODUITS CÉRAMIQUES
SPÉCIALITÉ DE TUYAUX EN TERRE CUITÉ
Fabrique à la Tour-de-Salvagny (Rhône)

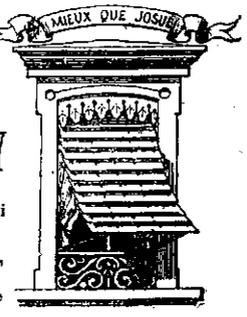
PROST FRÈRES
QUAI DE BONDY, 16, A LYON

SUCCURSALE A SAINT-ÉTIENNE : 22, rue de Roanne
Dépôt de Ciments, Plâtres, Chaux hydrauliques, Briques creuses, Tuiles, etc.

FABRIQUE
D'ABAT-JOUR
FABRIQUE
DE CHAINES D'ABAT-JOUR

BONNET & VERNAY
Avenue de Saxe, 75
Place du Marché, 21, et quai
des Brotteaux, 4

Abat-jour de tous systèmes, perfectionnés et garantis.
Système avec crémaillères en fer pour donner le sombre.
Volets en fer et en bois, pour les garantir des coups de vent. — Réparation et Fournitures.



TRAVAUX EN CIMENT

La Maison ROBERT-BONNET, fabricant de Ciments à Jujurieux (Ain), informe le public que tous les travaux exécutés avec ses produits sont garantis pendant 10, 15 et même 20 années, selon le cas.

Aucun applicateur de ciments ne peut offrir des garanties aussi sérieuses.
DALLAGE DE TROTTOIRS A 4 FR. 50 LE MÈTRE CARRÉ
Chaux lourde, 23 fr. — Ciment prompt, 30 fr. — Ciment Portland, 45 fr. — Le tout rendu en gare, Lyon
S'adresser à Lyon, à M. Gaspard BONNET, boulevard des Brotteaux, 45
PRÈS LA GARE

ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL

COURS DE DESSIN DE LA MARTINIÈRE

UTILE AUX PEINTRES
ARCHITECTES, SCULPTEURS, INSTITUTEURS, INGÉNIEURS, MÉCANICIENS
Par MM. BARQUI A. et Van DOREN A. architectes
PROFESSEURS A L'ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Comprenant : PERSPECTIVE PRATIQUE, TRACÉ DES MACHINES, TRACÉ DES OMBRES, LAVIS
PERSPECTIVE, LINÉAIRE, PROJECTION, DÉTAIL DE MACHINES, etc.

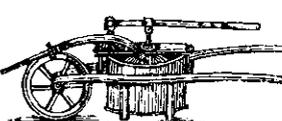
Cours en deux années, 2 volumes de texte et 50 planches. — 1^{re} année, texte et 19 pl. 15 fr. — 2^e année, texte et 30 pl. 20 fr. Les deux années ensemble 25 fr. — Représentant en ouvrages analogues 150 fr.
L'ÉCOLE LA MARTINIÈRE A REÇU LA MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION DE 1878

110 Médailles & Récompenses

CONSTRUCTION GÉNÉRALE
DES
Machines, Appareils et Engins
servant à la manutention des Fardeaux et des
Marchandises

MATÉRIEL COMPLET
POUR ENTREPRENEURS

A. S J O
INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR
50, boulevard de la Villette
PARIS

AVRIAL

Rue de Bourbon, 33, LYON

Entrepreneur de Plomberie, Zinguerie pour Bâtiments

Canalisation pour Gaz et Eau. — Installation pour Salle de Bains
Lavabo. — Siège inodore, etc. — Pompe d'épuisement, Purin, Arrosage et Accessoires. — Robinetterie, Cuivrerie
Ateliers : rue d'Auvergne, 13

EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

Miroiterie, Sculpture, Décoration, Meubles d'Art

Flachat, Cochet & C^{ie}

LYON

10-11, quai de la Guillotière et 4, rue Dunois

PRODUITS SPÉCIAUX POUR VITRAGES

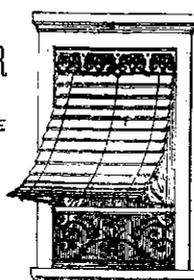
Glaces et Verres à Vitres, Glaces brutes de 12^m
et Verres à reliefs de 5^m à 6^m d'épaisseur, Dalles brutes et Dalles quadrillées
pour Larmiers et Planchers lumineux, Tuiles en Verre, etc., etc.

FAIENCES DÉCORATIVES

Pour revêtements de Vestibules, Salles de Bains, Cheminées, Calorifères, etc., etc.

DORURE POUR MEUBLES & BATIMENTS

FABRIQUE
D'ABAT-JOUR
SYSTÈME
MÉTALLIQUE
GARANTI
des
COUPS
DE
VENTS



FABRICATION
DE
STORES
EN BOIS
De toutes largeurs
—
STORES D'ÉTOFFE
GROS ET DÉTAIL
RÉPARATIONS
En tous genres

A. CHARMAT, 132, avenue de Saxe. — LYON

L'ASSURANCE FRANÇAISE
COMPAGNIE ANONYME A PRIMES FIXES CONTRE LES

ACCIDENTS

ET LE CHOMAGE

Siège social à Paris : 6, boulevard des Italiens
Capital : **DOUZE MILLIONS** de francs

Assurances individuelles de toute nature ;
Assurances des patrons contre leur responsabilité civile ;
Assurances contre les accidents causés par explosion des appareils à vapeur ;
Assurances des chevaux et voitures ;
Assurances individuelles spéciales des voyageurs de chemin de fer, bateaux à vapeur.

MM. MISSOL et DOURON, directeurs particuliers
à Lyon, 30, rue de la République.

MOSAÏQUES FRANÇAISES

E. AILLAN

Lyon, quai des Brotteaux, 3

Carrelages en terre cuite de toutes couleurs
Spécialité de Carriches d'Orange et de Marseille
Produits céramiques Lithoïdes

Carreaux de Faïence
et Vernis divers pour revêtements Briques creuses
Plâtre du Midi.

ATELIER DE CONSTRUCTION

DE SERRURERIE POUR SERRES, CHASSIS
DE COUCHES, VÉRANDAS, ENTOURAGES, MARQUISÉS
RAMPES, BARRIÈRES, CIELS-OUVERTS, ETC.

DEVIER jeune, 17, Grande-Rue Coste, Lyon-Cuire
— CROIX-ROUSSE —

CRÉATION DE PARCS & JARDINS

PRIX DE RÉGLEMENT DES TRAVAUX ET FOURNITURES

PAR H. LUSSEAU, ARCHITECTE-PAYSAGISTE
Un volume in-octavo raisin. — Prix : 2 fr.
EN VENTE CHEZ L'AUTEUR
Grande-Rue, 57, à Bourg-la-Reine (Seine)

Nous prévenons nos Abonnés que notre service d'expédition du journal « La Construction Lyonnaise » et de son « Supplément » est régulièrement fait, le 15 et le 30 de chaque mois. Dans le cas de non-réception à ces dates, nous les prions instamment de bien vouloir nous aviser.

CLOTURE ET FOSSÉ MITOYENS

La loi suivante, modifiant quelques-unes des dispositions du Code civil relatives à la clôture et au fossé mitoyens, vient d'être votée :

ARTICLE UNIQUE. — Sont modifiés ainsi qu'il suit les articles 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 682, 683, 684 et 685 du Code civil :

ART. 666. — Toute clôture qui sépare des héritages est réputée mitoyenne, à moins qu'il n'y ait qu'un seul des héritages en état de clôture, ou s'il y a titre, prescription ou marque contraire.

Pour les fossés, il y a marque de non-mitoyenneté lorsque la levée ou le rejet de la terre se trouve d'un côté seulement du fossé.

Le fossé est censé appartenir exclusivement à celui du côté duquel le rejet se trouve.

ART. 667. — La clôture mitoyenne doit être entretenue à frais communs ; mais le voisin peut se soustraire à cette obligation en renonçant à la mitoyenneté.

Cette faculté cesse si le fossé sert habituellement à l'écoulement des eaux.

ART. 668. — Le voisin dont l'héritage joint un fossé ou une haie non mitoyens ne peut contraindre le propriétaire de ce fossé ou de cette haie à lui céder la mitoyenneté.

Le co-propriétaire d'une haie mitoyenne peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à la charge de construire un mur sur cette limite.

La même règle est applicable au co-propriétaire d'un fossé mitoyen qui ne sert qu'à la clôture.

ART. 669. — Tant que dure la mitoyenneté de la haie, les produits en appartenant aux propriétaires par moitié.

ART. 670. — Les arbres qui se trouvent dans la haie mitoyenne sont mitoyens comme la haie. Les arbres plantés sur la ligne séparative de deux héritages sont aussi réputés mitoyens. Lorsqu'ils meurent ou lorsqu'ils sont coupés ou arrachés, ces arbres sont partagés par moitié. Les fruits sont recueillis à frais communs et partagés aussi par moitié, soit qu'ils tombent naturellement, soit que la chute en ait été provoquée, soit qu'ils aient été cueillis.

Chaque propriétaire a le droit d'exiger que les arbres mitoyens soient arrachés.

ART. 671. — Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus, et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur.

Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer ses espaliers.

ART. 672. — Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale

soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article précédent, à moins qu'il n'y ait titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire.

Si les arbres meurent, ou s'ils sont coupés ou arrachés, le voisin ne peut les remplacer qu'en observant les distances légales.

ART. 673. — Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.

Si ce sont les racines qui avancent sur son héritage, il a le droit de les y couper lui-même.

Le droit de couper les racines ou de faire couper les branches est imprescriptible.

ART. 682. — Le propriétaire dont les fonds sont enclavés et qui n'a sur la voie publique aucune issue, ou qu'une issue insuffisante, pour l'exploitation, soit agricole, soit industrielle de sa propriété, peut réclamer un passage sur le fonds de ses voisins, à la charge d'une indemnité proportionnée au dommage qu'il peut occasionner.

ART. 683. — Le passage doit régulièrement être pris du côté où le trajet est le plus court du fonds enclavé à la voie publique. Néanmoins il doit être fixé dans l'endroit le moins dommageable à celui sur le fonds duquel il est accordé.

ART. 684. — Si l'enclave résulte de la division d'un fonds par suite d'une vente, d'un échange, d'un partage ou de tout autre contrat, le passage ne peut être demandé que sur les terrains qui ont fait l'objet de ces actes.

Toutefois, dans le cas où un passage suffisant ne pourrait être établi sur les fonds divisés, l'article 682 serait applicable.

CONCOURS

CONSTRUCTION D'UN THÉÂTRE A MONTPELLIER

La ville de Montpellier met au concours la composition des plans et devis relatifs à la reconstruction de son théâtre.

DÉLAIS. — Le concours est ouvert à partir du 25 juillet 1881, il sera clos le 25 novembre 1881. Passé ce délai, aucun projet ne sera reçu.

Les pièces présentées au concours devront être adressées au maire de Montpellier et parvenues ou déposées au secrétariat de la mairie au plus tard le 25 novembre 1881.

Sous aucun prétexte il ne sera accordé de sursis aux concurrents.

PRIMES. — Une prime de 6,000 fr. sera accordée à l'auteur du projet classé au premier rang.

Une prime de 4,000 fr. à l'auteur du projet classé au deuxième rang.

Une prime de 2,000 fr. à l'auteur du projet classé au troisième rang.

Moyennant le versement de la prime allouée à chacun des lauréats, la ville deviendra propriétaire des plans et devis couronnés, et elle pourra user des dits plans et devis comme bon lui semblera, en les employant, soit pour le tout, soit pour partie, dans l'exécution des travaux, exécution que la ville se réserve entièrement et d'une manière expresse.

Dans le cas où l'auteur d'un projet couronné serait appelé à diriger, comme architecte, les travaux d'exécution, une convention spéciale réglera les conditions de ce travail.

Les projets non primés seront rendus à leurs auteurs ou déposants contre la remise du récépissé de dépôt.

EXPOSITION PUBLIQUE. — Une exposition publique des projets aura lieu, après le jugement prononcé par le jury, dans un local

qui sera ultérieurement désigné par l'administration municipale. Elle sera annoncée par la voie de la presse.

JURY DU CONCOURS. — Le jury chargé de l'appréciation et du classement du projet, sera composé comme suit :

- Le maire, président;
- Quatre membres du conseil municipal;
- M. Garnier, architecte du Grand-Opéra, à Paris;
- Deux architectes de Montpellier;
- Un architecte pris au dehors;
- Le conservateur du musée de Montpellier.

Le jury, après un examen approfondi des plans et une vérification des devis estimatifs, décidera si l'un ou plusieurs des projets soumis au concours remplissent les conditions arrêtées au présent programme.

Dans le cas d'une décision affirmative, le classement des projets sera fait à la majorité absolue des suffrages, la voix du président étant prépondérante en cas de partage.

Il sera rédigé un procès verbal de ce jugement et une expédition en sera adressée par le maire aux auteurs des projets couronnés, en même temps qu'il leur sera délivré un mandat du montant de la prime par eux obtenue.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES. — Le théâtre à ériger est destiné au grand répertoire lyrique et dramatique.

Il sera placé sur l'îlot circonscrit par la place de la Comédie, la rue des Étuves, la place Richelieu et le boulevard de la Comédie, suivant les dimensions et le tracé du plan coté.

L'entrée principale du théâtre sera sur la place de la Comédie.

Il sera établi au rez-de-chaussée :

1° Un café, à l'angle de la façade principale du bâtiment donnant sur la rue des Étuves;

2° Un corps de garde, et, s'il est possible, des magasins, à l'angle de la façade principale du bâtiment donnant sur le boulevard de la Comédie.

La salle devra contenir des places pour 1,500 spectateurs assis et commodément installés, plus un orchestre de 50 musiciens.

La distribution intérieure des fauteuils, parterre, galeries, loges et amphithéâtre est laissée à la volonté des concurrents qui auront à se pénétrer des besoins de confort du public, de la facilité de la circulation et de l'évacuation, de l'intérêt de l'administration du théâtre, et surtout de l'application des lois de l'acoustique, de la ventilation et du chauffage.

La salle sera dégagée à chaque étage par des corridors aussi larges que possible, et desservie par des escaliers spacieux et commodes, bien en rapport avec chaque espèce de places.

Des vestiaires et cabinets d'aisance seront distribués à chaque étage des diverses places.

Des emplacements seront réservés pour l'établissement d'urinoirs couverts.

Des escaliers supplémentaires, avec sorties latérales, permettront une évacuation rapide de la scène et de la salle.

PROJETS. — PLANS DEMANDÉS. — Chaque projet devra comprendre : 1° un plan des dessous, un plan du rez-de-chaussée, un plan des premières et des deuxième, un plan des troisième et quatrième et un plan des combles;

2° Une façade principale, une façade postérieure et les façades latérales;

3° Une coupe longitudinale et une coupe transversale.

(Ces plans, coupes et élévations seront dressés à l'échelle de 0^m01 pour mètre. Il devra être joint, à ces ensembles, les détails nécessaires à l'intelligence complète des projets, et particulièrement des systèmes proposés pour l'éclairage, le chauffage et la ventilation, ainsi qu'à l'évaluation exacte de la dépense générale);

4° Enfin un devis descriptif et estimatif détaillé, basé sur la

série des prix jointe au programme, établie par analogie avec celle qui a été arrêtée par les chambres syndicales de Montpellier. Ce devis indiquera la nature des matériaux, le mode de construction et de décoration adopté, et permettra de bien saisir si toutes les dépenses nécessaires ont été comprises et appréciées à leur valeur exacte.

Les dessins et devis ne seront pas signés; chaque pièce portera seulement une inscription, devise ou épigraphe qui sera reproduite sur un bulletin enfermé dans une enveloppe cachetée portant la même indication et contenant le nom de l'auteur du projet et son adresse.

SALLE DES CONCERTS. — Une salle des concerts, complètement indépendante, sera aménagée sur la façade postérieure du théâtre avec entrées spéciales. Elle devra contenir, au minimum, 600 auditeurs.

CHIFFRE DE LA DÉPENSE. — Le chiffre de la dépense générale ne devra pas dépasser la somme de un million cinq cent mille fr. (1,500,000 fr.), y compris : toutes les fondations à établir, d'après les renseignements indiqués dans la feuille annexe du programme; le mobilier fixe et mobile de la salle de spectacle; le mobilier des loges et magasins dépendant de la salle; la machination complète; tous les appareils de chauffage, de ventilation et d'éclairage, ainsi que la canalisation du gaz et la distribution intérieure des prises sur la conduite de la ville.

Arrêté conformément à la délibération du conseil municipal en date du 6 juillet 1881.

Le maire : A. LAISSAC

ÉDIFICATION DES BATIMENTS DE LA XII^e EXPOSITION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE DE BORDEAUX

La Société philomatique de Bordeaux ouvre un concours pour l'édification, sur la place des Quinconces, des bâtiments devant servir à sa douzième Exposition générale qui aura lieu en juin 1882.

Cette Exposition admettra les produits de l'agriculture, de l'industrie, des arts industriels et de l'art ancien, provenant de la France, de l'Algérie, des Colonies françaises, de l'Espagne et du Portugal.

Elle sera universelle en ce qui concerne les vins.

Il sera particulièrement tenu compte aux concurrents des devis accompagnant les projets et du soin avec lequel ces devis seront établis.

En outre, les architectes, ingénieurs, entrepreneurs de travaux publics, etc., etc., qui désireront soumissionner la construction des bâtiments, devront produire avec leurs projets une soumission conforme au modèle qui leur sera adressé.

Tous les projets présentés seront classés par ordre de mérite suivant les décisions d'un jury spécial, désigné par la Société philomatique.

Le projet classé n° 1 recevra un prix de quinze cents francs ou de mille francs, selon sa valeur intrinsèque.

Le projet classé n° 2 recevra un prix de cinq cents francs.

Les conditions et pièces particulières du concours seront adressées à toutes personnes qui en feront la demande.

Cette demande devra parvenir avant le 1^{er} septembre prochain à M. le président de la Société philomatique, rue du Château-Trompette, 8, à Bordeaux.

RECONSTRUCTION DU COLLÈGE DE VERDUN-SUR-MEUSE

Un concours pour la reconstruction du collège de Verdun-sur-Meuse est ouvert entre les architectes français.

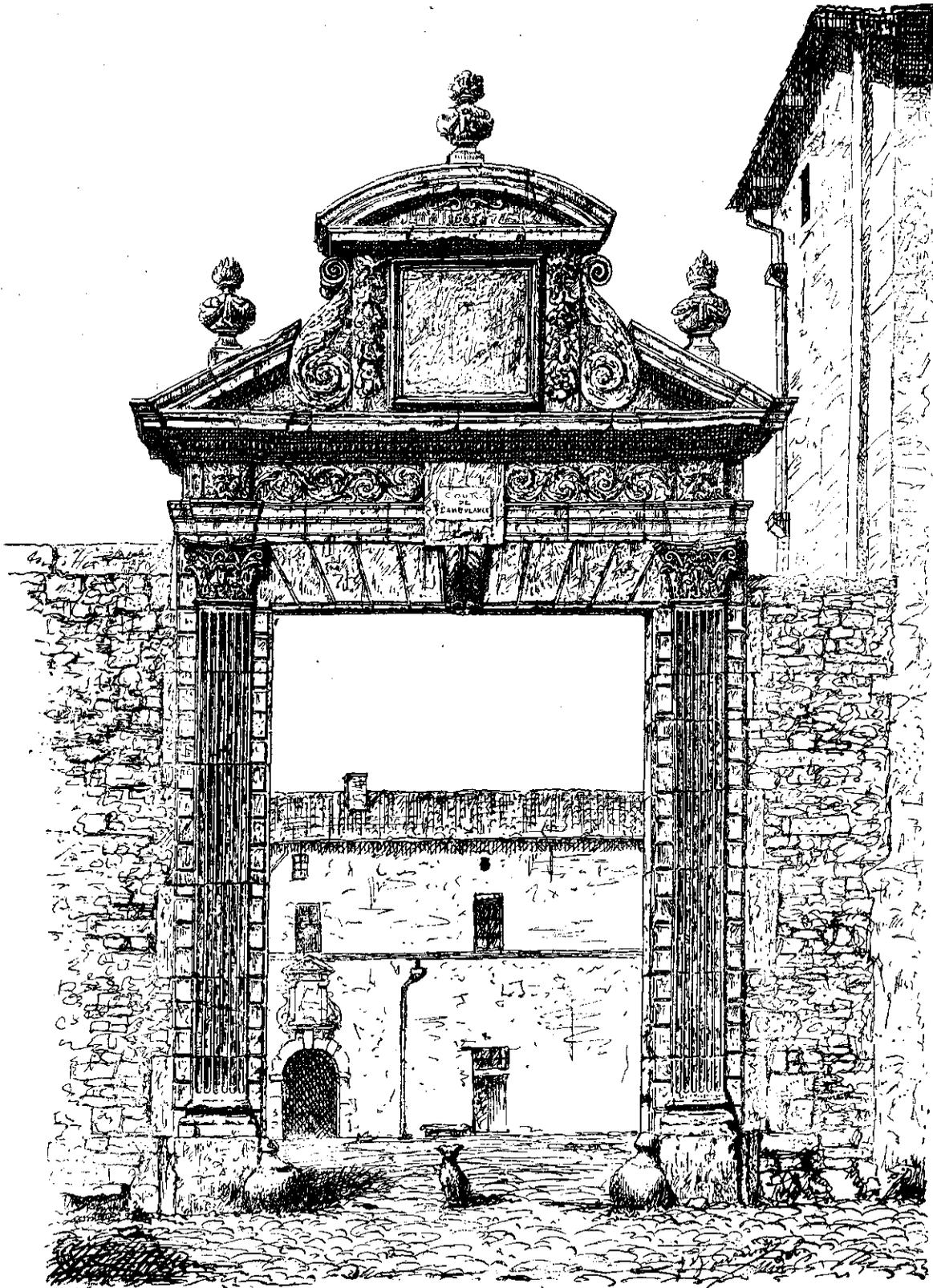
Les plans et devis devront être remis à la mairie de Verdun, au plus tard, le 30 novembre 1881.

La dépense approximative est de 300,000 fr.

Les plans et devis seront jugés et classés par la Commission spéciale des lycées et collèges instituée au ministère de l'instruction publique. Les projets classés dans les trois premiers rangs seront primés de la manière suivante : le 1^{er}, 4,000 fr. ; le 2^e, 2,000 fr. ; le 3^e, 1,000 fr.

forfait doit avoir lieu à Oran pour l'édification d'un marché couvert d'une superficie d'environ 2,000 mètres.

A cet effet, MM. les constructeurs dont les maisons sont notamment connues, qui désireraient concourir à cette adjudication, sont invités à adresser à la mairie d'Oran une lettre contenant la



PORTE DE L'ANCIEN COUVENT DE SAINT-ANDRÉ-LE-HAUT
A VIENNE (ISÈRE) XVII^e SIÈCLE. — Voyez p. 53

Pour tous autres renseignements, MM. les architectes sont priés de s'adresser à M. le maire de Verdun.

MARCHÉ COUVERT A ORAN

Le maire de la ville d'Oran informe MM. les constructeurs français de charpentes métalliques qu'une adjudication sur prix à

mention de leur intention avec nom et adresse ; en réponse, ils recevront une expédition autographiée des plans, coupes et élévation, composant le projet et une notice indiquant les conditions et le mode de paiement qui aura lieu au comptant.

GRAND PRIX DE ROME

Comme nous l'avions annoncé, le Jury du concours du grand prix de Rome (section d'architecture) a prononcé samedi dernier, 6 août, à trois heures et demie, son jugement.

élève de M. Guadet, né le 6 juin 1865, à la Chaussée-du-Bois (Oise).

Deuxième second grand prix : M. Julien (Albert-Joseph), élève de M. Daumet, né le 6 juillet 1852, à Pont-Sainte-Maxence (Oise).

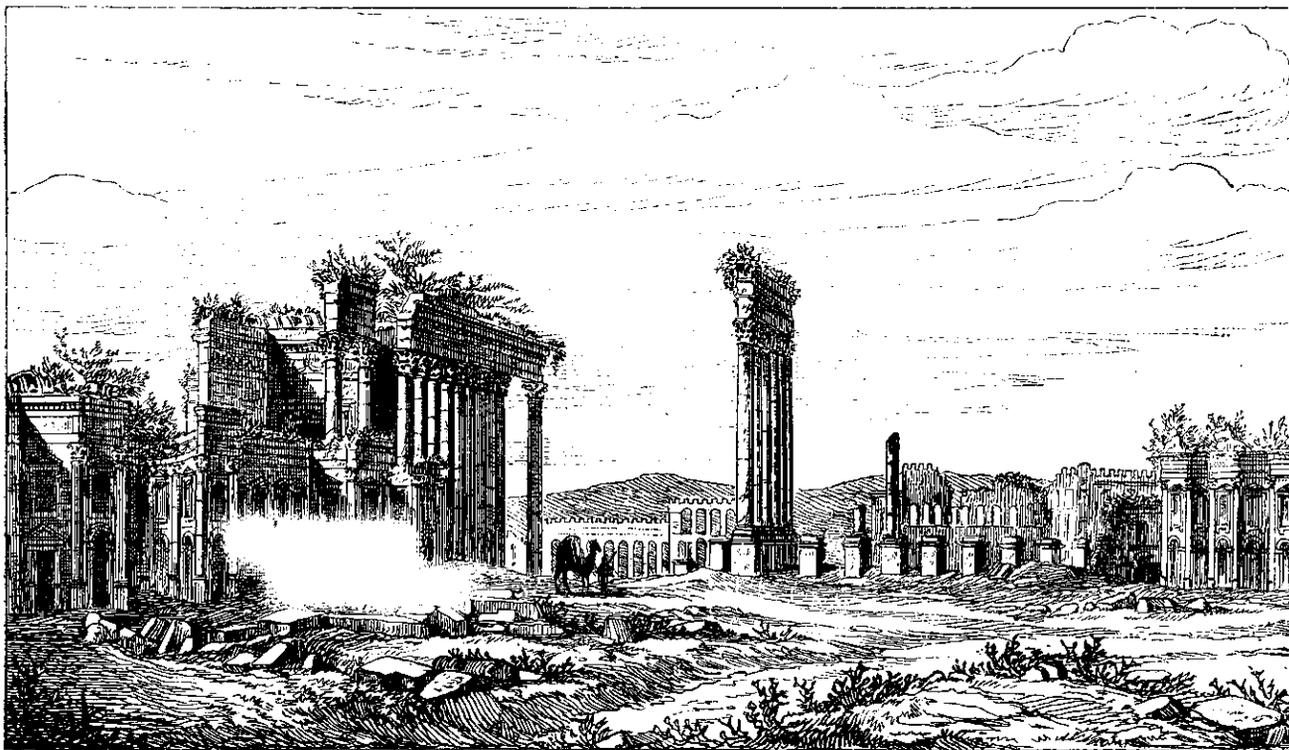
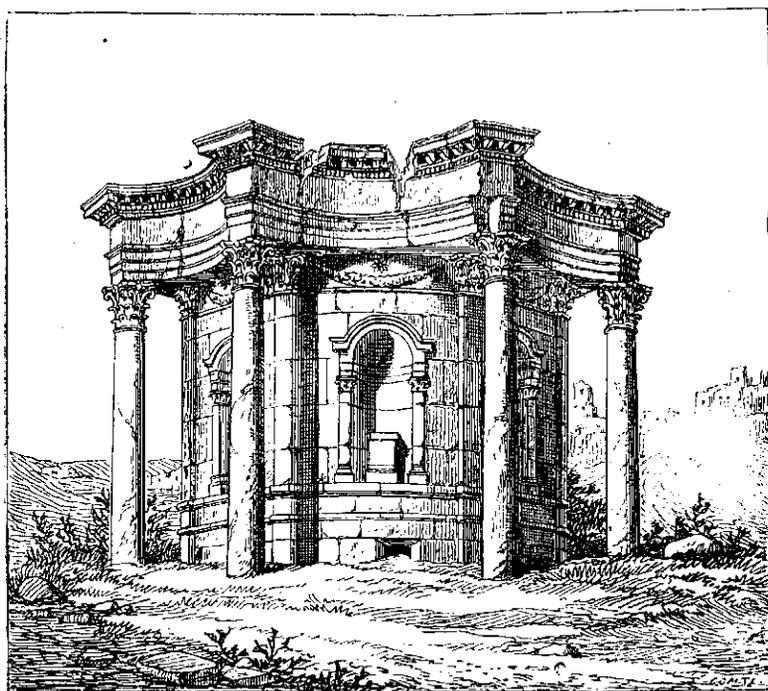


Fig. 1. — VUE GÉNÉRALE DE BALBEK

Le rapport préparatoire a été fait au nom de la section d'architecture, par M. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

PRIX DE CAEN

Dans sa dernière séance, l'Académie des Beaux-Arts a statué sur le prix fondé par M^{me} la comtesse de Caen. Par testament en



PETIT TEMPLE CIRCULAIRE DE BALBEK

Fig. 2. — VUE PERSPECTIVE

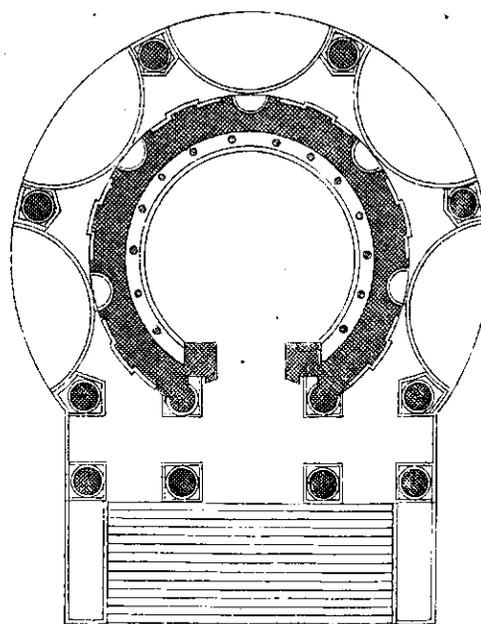


Fig. 3. — PLAN

Grand prix : M. Deglane (Henri-Adolphe-Auguste), élève de M. André, né à Paris le 18 décembre 1855.

Premier second grand prix : M. Maillard (Norbert-Auguste),

date du 17 septembre 1859, la donatrice a fondé trois prix pour les artistes peintres, sculpteurs et architectes envoyés par le gouvernement à Rome. Elle accorde, après leur temps fini, pendant

trois ans, une rente de 4,000 francs aux peintres et aux sculpteurs et de 3,000 francs aux architectes.

Les lauréats de cette année sont : M. Wencker, pour la peinture; M. Lanson, pour la sculpture; et M. Blondel, pour l'architecture.

Les artistes auxquels ces rentes sont données sont obligés, pendant leur durée, d'exposer au Salon une fois; leurs ouvrages leur appartiendront, mais ils sont obligés d'en faire un, dans l'espace de trois ans, pour le musée de Caen, installé dans l'aile droite du palais Mazarin.

PRIX CHAUDESAIGUES

Le prix fondé par M^{me} veuve Chaudesaigues sera décerné cette année. Sa valeur est de 3,000 francs destinés à un jeune architecte, afin de le mettre à même de séjourner, pendant deux ans, en Italie et y terminer ses études.

Le concours aura lieu le mois prochain.

Les concurrents doivent être Français et n'avoir pas trente ans révolus.

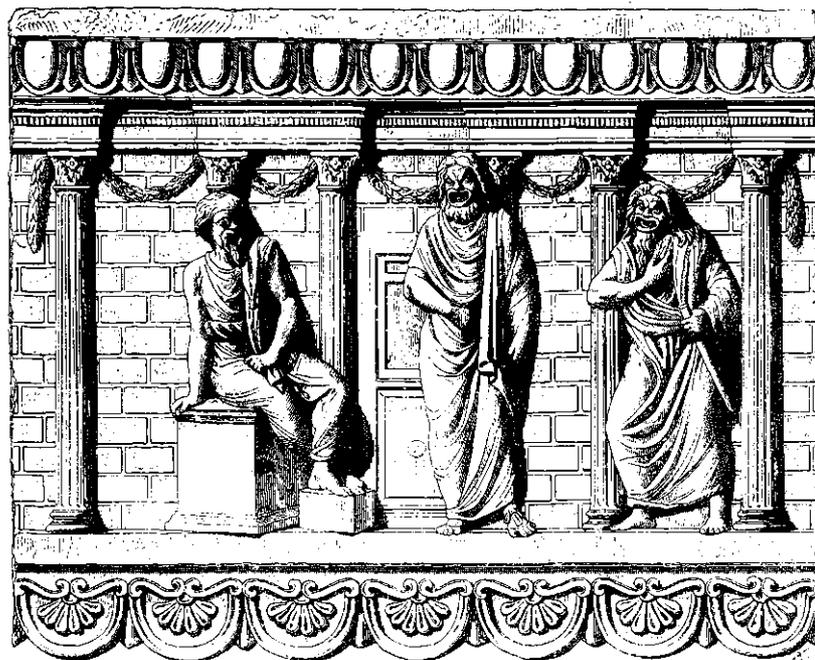


Fig. 4. — AUTEL DOMESTIQUE

Ce but a été atteint avec une autorité et un rare bonheur par M. René Ménard. Ce qu'il lui a fallu de temps, de travail, de patience pour mener à bonne fin un travail aussi considérable, mérite tous les éloges que l'on puisse décerner à un savant modeste et dont toute l'ambition est d'avoir rendu facile l'étude de l'antiquité.

Le plan général de l'ouvrage comprend quatre grandes divisions et qui répondent chacune à un volume. Les quatre volumes constituent un ensemble complet, mais chacun d'eux porte un sous-titre spécial et forme à lui seul un tout qui, tout en s'isolant, montre une face particulière de l'antiquité. Ces divisions sont : 1^o *Les peuples de l'antiquité*, 2^o *La famille dans l'antiquité*, 3^o *Le travail dans l'antiquité*, 4^o *Les institutions dans l'antiquité*. Nous ne nous occuperons pour le moment que des deux premières parties parues.

La première : *Les peuples dans l'antiquité*, comprend un examen descriptif de la civilisation antique, l'Égypte, l'Asie, la Grèce,

l'Italie. Un grand nombre de gravures dessinées d'après les monuments antiques et dues au crayon si habile de M. Cl. Sauvageot, en facilite l'étude. C'est par le style des édifices qu'on détermine le génie d'une race et d'une époque. Thèbes et Memphis ne ressemblaient pas à Babylone ou à Ninive. Les petites bourgades qui dans l'âge héroïque, se groupaient autour des citadelles, ne laissaient guère présager les magnifiques cités de l'époque macédonnienne et romaine. Aussi l'auteur a-t-il largement puisé dans le cours de son ouvrage, dans les richesses archéologiques que nous ont laissées Athènes, Rome, Pompéi et Herculaneum.

« Balbeck ou Héliopolis, écrit l'auteur, la ville du soleil, est une des villes de l'antiquité qui ont conservé les ruines les plus imposantes. On ignore l'époque de sa fondation, qu'une tradition locale attribue naturellement à Salomon. Sa position entre Tyr et Palmyre en avait fait un entrepôt

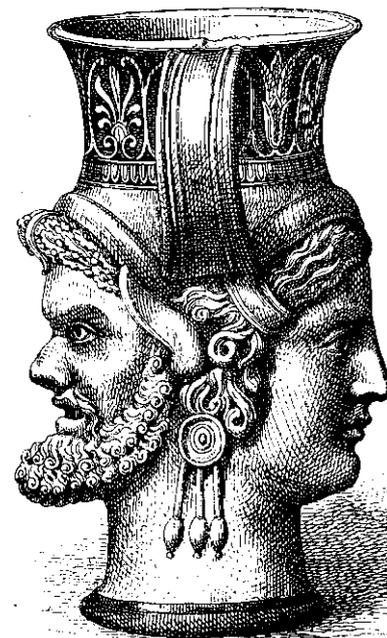


Fig. 5. — ALPHÉE ET ARÉTHUSE
VASE ANTIQUE

ANCIEN COUVENT DE SAINT-ANDRÉ-LE HAUT

VIENNE (ISÈRE). — XVII^e SIÈCLE

Nous donnons un croquis à main-levée d'un des morceaux d'architecture les mieux conservés que possède actuellement la ville de Vienne (Isère). Ce croquis a été rapporté d'une des excursions de l'Union architecturale, par un de ses membres.

Cette porte, qui faisait partie de l'ancien couvent de Saint-André-le-Haut, paraît avoir été construite sous le règne de Louis XIII. La date de 1665 qu'elle porte à son fronton, la classerait cependant sous le règne de Louis XIV. On pourrait supposer que cette date ajoutée après coup, indiquerait l'achèvement des travaux ou, par exemple, la consécration du couvent. Du reste, il est facile de reconnaître dans sa décoration l'influence italienne, ce qui permettrait d'en attribuer la création à une personnalité étrangère.

BIBLIOGRAPHIE

*La Vie privée des Anciens*¹ tel est le titre d'un excellent ouvrage que vient de publier la maison Morel et C^{ie}. De nos jours, on étudie de plus en plus l'antiquité. Dans toutes les contrées, des fouilles faites avec intelligence mettent à découvert des vestiges du monde ancien. Il fallait donc faciliter cette étude en groupant avec méthode les diverses transformations qu'a subies la vie privée des anciens depuis les premières dynasties de l'Égypte jusqu'à la chute du monde païen.

¹ *La Vie privée des Anciens*, par M. René MÉNARD, illustré d'après les monuments antiques, par M. Cl. SAUVAGEOT. Les tomes I et II viennent de paraître. L'ouvrage formera 4 vol. — Veuve A. MOREL et C^{ie}, éditeurs, 13, rue Bonaparte, Paris.

commercial important, et la magnificence de ses monuments atteste assez sa grandeur passée.

« Les principaux édifices sont contenus dans une antique enceinte formée de hautes murailles.

« L'enceinte de la ville peut se rattacher à plusieurs époques, et il y en a une partie extrêmement ancienne. Ce qui frappe tout d'abord, dit le *Guide en Orient*, c'est la muraille cyclopéenne ou phénicienne, composée de blocs énormes. On en compte trois principaux, monstres auprès desquels les autres ne sont rien. Ils

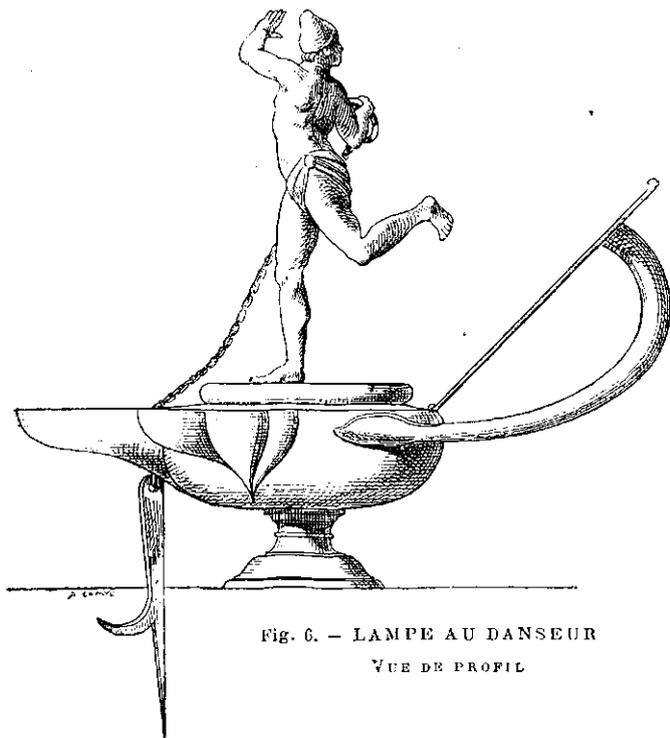


Fig. 6. — LAMPE AU DANSEUR
VUE DE PROFIL

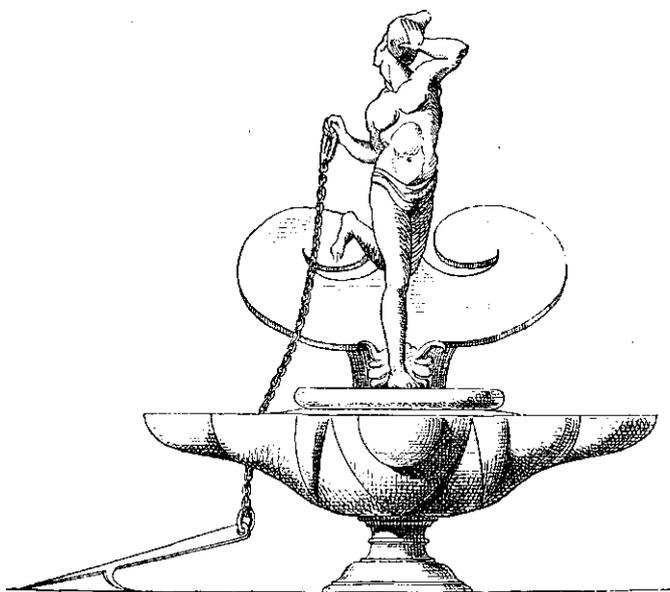


Fig. 7. — LAMPE AU DANSEUR
VUE DE FACE

mesurent environ 20 mètres de long sur 4 ou 5 de haut et autant d'épaisseur. Ils occupent la base de la muraille et supportent six autres blocs de moindre dimension. Au-dessus, la muraille est évidemment d'une époque postérieure et formée de fragments rapportés, bases de colonne, morceaux de frises, mais le tout en pierres qui paraîtraient de grande dimensions si elles n'étaient à côté de monolithes de la base.

« Malgré l'antiquité de cette enceinte, les monuments intérieurs

dont les ruines sont encore debout, appartiennent tous à l'époque romaine. A l'entrée de la ville on trouve d'abord des propylées, puis on arrive au grand temple du soleil dont il ne reste plus que les substructions et six colonnes immenses. La longueur du temple est de quatre-vingt-neuf mètres de long sur quarante-huit de large; il comptait dix colonnes de front et dix-neuf sur chacun des côtés (fig. 1).

« Outre ces grands édifices, on voit à Balbek un petit temple circulaire d'une grande élégance et dont certaines parties sont remarquables par leur conservation. Extérieurement, la cella présente des niches de style corinthien, formée d'une voûte cintrée soutenue par deux pilastres à palme. Il reste trois de ces niches. Dans l'une on a sculpté un aigle, dans les autres des espèces de coquilles. Les niches sont séparées l'une de l'autre par un pilastre corinthien qui répond à une des colonnes du péristyle. Au-dessus des niches règne une frise représentant des guirlandes sculptées, puis la corniche très riche qui relie les colonnes du péristyle. Cette corniche ne forme pas une bande circulaire comme aux temples de Vesta et de la Sibyle à Rome et à Tivoli, mais elle forme des arcs de cercle rentrant avec une colonne à chaque brisure » (fig. 2 et 3).

Pour mieux apprécier le génie particulier d'une race ou d'une époque, l'étude des villes et des palais serait insuffisante si on n'y joignait celle des emblèmes ou des signes d'autorité reconnus par chaque nation. En Egypte où le pharaon est complètement assimilé à la divinité, les emblèmes du pouvoir ont un caractère symbolique se rattachant toujours au culte national. En Asie, les emblèmes divins se montrent à côté des insignes royaux, mais ils s'en distinguent et ne sont pas assimilés.

En Grèce, le polythéisme multiplie les emblèmes qui n'ont rien de commun avec les personnages revêtus de l'autorité et ceux-ci se distinguent à peine des autres. Chez les Romains, les insignes sont nettement déterminés. On reconnaît de suite le rang qu'occupe un personnage dans l'État.

Les emblèmes des premiers chrétiens et les insignes des peuples barbares qui ont envahi le monde romain marquent la dernière période de l'antiquité.

« Le fleuve Alphée devint épris de la nymphe Aréthuse qui, pour éviter ses poursuites, se mit sous la protection de Diane. La déesse transporta la nymphe en Sicile de l'autre côté de la mer. Il y a en effet, à Syracuse, un ruisseau qui porte le nom d'Aréthuse, car dans les fables grecques, les nymphes ne sont autre chose que les ruisseaux personnifiés. Mais le fleuve continue ses poursuites à travers la mer et arriva ainsi jusqu'à Syracuse, où il unit ses eaux à celles de la nymphe. Cette légende vient de la croyance où étaient les anciens qu'un objet jeté dans le fleuve Alphée était porté par les courants sur la côte de Sicile : elle a inspiré plusieurs ouvrages d'art remarquables, entre autres un magnifique vase en terre » (fig. 5.)

Le second volume de cet ouvrage : *La famille dans l'antiquité*, n'offre pas moins d'intérêt que le premier. Nous trouvons à pénétrer dans la vie intime de chaque habitant. La disposition des appartements, les chambres nuptiales, les cérémonies funèbres, la vie de la femme grecque dans le gynécée, etc., sont autant de commentaires pour expliquer l'architecture privée.

« Placée au centre de l'habitation l'autel domestique était un lieu sacré, et le fugitif qui s'asseyait sur la cendre de l'autel était par cela seul réputé inviolable. Ce caractère d'asile donné à la pierre du foyer a fourni plus tard aux poètes comiques le sujet de plusieurs situations burlesques. Ainsi, dans le *Revenant* de Plaute, un esclave, pour échapper à la colère de son maître, va s'asseoir sur la pierre du foyer, et là, certain de l'impunité, il nargue tout ceux qui tenteraient de s'approcher de lui. Un sujet analogue est représenté (fig. 4) sur un petit bas-relief en terre cuite. »

Si après avoir vu l'appartement nous passons aux meubles qui sont dans chaque pièce, la disposition des lits de table dans un banquet, la forme des coupes et des vases, on remarquera une variété d'aspect et de forme qui indique tout de suite qu'ils sont destinés à des usages différents. Les ustensiles de cuisine, le chauffage et jusqu'à l'éclairage qui présente un intérêt tout particulier. Nous citerons le spécimen d'une « belle lampe de bronze trouvée à Herculanium, la chaînette est tenue par un baladin qui se tient en équilibre sur un seul pied et décore le couvercle de la lampe. Ce couvercle est tout-à-fait mobile et la figure n'y tient elle-même que par une aiguille et peut s'enlever à volonté » (fig. 6 et 7).

L'auteur a donné une grande importance à la toilette de la femme romaine, au vêtement, à la coiffure et même jusqu'aux jouets d'enfants. Ainsi se termine les deux volumes parus de la *Vie privée des Anciens*. Quand nous dirons que les éditeurs n'ont négligé aucun sacrifice, que chaque volume renferme de sept à huit cents vignettes intercalées dans le texte, que le papier, le tirage sont parfaits, nous ne surprendrons pas nos lecteurs; la maison Morel et C^o ne laissera pas faiblir sa bonne réputation.

JURISPRUDENCE DU BATIMENT

Rupture d'une solive. — Effondrement d'un plancher. — Mort d'hommes. — Responsabilité.

Au mois de janvier dernier, le faux plancher d'une maison en construction, avenue Malakoff, à Paris, s'écroulait. L'entrepreneur de maçonnerie, M. Adenis, et un ouvrier furent tués sur le coup, quatre autres blessés.

Une enquête s'ouvrit aussitôt. L'architecte-expert constata qu'une pièce de bois de 10 m. 50 de long sur 0 m. 23 de haut et 0 m. 11 d'épaisseur, réunie à une autre pièce de même équarrissage au moyen de boulons de 10 millimètres et recevant les solives de remplissage, s'était rompue. La rupture avait été provoquée par le bris du boulon réunissant les deux pièces de bois au point milieu. Les conséquences de cette rupture furent qu'une travée du plancher, chargée des augets et de l'aire, au lieu de porter sur un filet ne porta plus que sur une seule poutrelle dont l'insuffisance amena la rupture immédiate.

L'architecte, M. Marion, déclara que l'entrepreneur, M. Adenis, avait exécuté l'aire du plancher contrairement à ses ordres; qu'au préalable, les distributions sur lesquelles il comptait pour soulager le poids du faux plancher n'avaient pas été exécutées par l'entrepreneur; qu'en conséquence, Adenis seul était coupable. Mais celui-ci était mort! Son imprudence lui avait coûté cher.

Le procureur de la République se tourna d'un autre côté. Ce fut le charpentier, M. X..., qui paya pour tous.

Il se défendit de toute faute. Il soutint que sa charpente était suffisante; qu'elle avait été prévue pour être en grande partie soulagée par les distributions de l'étage supérieur; que, d'ailleurs au moment de l'accident, son travail n'était pas achevé; qu'Adenis, trop pressé, avait hourdé le plancher sans attendre que les filets fussent armés, etc., etc.

Mais l'expert conclut à la responsabilité du charpentier.

Le 29 avril, le tribunal rendait le jugement suivant :

« Attendu que le 14 janvier 1881, le plancher du second étage d'une maison en construction avenue Malakoff, à Paris, s'est écroulé subitement pendant que des ouvriers étaient occupés à y étendre une aire de plâtre;

« Que, par suite de cette chute, le sieur Adenis, entrepreneur de maçonnerie, et le sieur Lemaitre ont été tués, et les sieurs Margot, Lecolle, Dautremepuich et Thomas ont été blessés;

« Qu'il était en effet contraire aux règles de l'art de mettre en place un filet de charpente d'une portée de 10 m. 50 sans l'avoir, au préalable, armé de fers nécessaires à sa solidité;

« Qu'il y a lieu, cependant, pour l'application de la peine, de tenir compte de cette circonstance que l'accident est également dû à l'imprudence d'Adenis, entrepreneur de maçonnerie, qui, avant de commencer son travail qui devait surcharger le plancher d'un poids aussi considérable, a omis de le consolider et n'a pas informé l'architecte de ce travail entrepris après une suspension des travaux depuis quelques jours; — qu'il y a ainsi dans la cause des circonstances atténuantes en faveur de X...;

« Que ces faits constituent les délits prévus et punis par les articles 319 et 320 du code pénal.

« Vu l'article 365 du code d'instruction criminelle, faisant application de l'article 319..., condamne X... à 200 fr. d'amende et aux dépens liquidés à 239 fr. 63 c. plus 3 fr. pour droit de poste, fixe à deux mois la durée de la contrainte par corps, s'il y a lieu de l'exercer pour le recouvrement des amendes et dépens. (Trib. correctionnel Seine, neuvième chambre.) »

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Le ministre des travaux publics vient d'adresser aux inspecteurs généraux et aux ingénieurs en chef chargés d'un contrôle de chemin de fer en construction une circulaire indiquant :

« 1^o Les dispositions prises par le ministre de la guerre pour l'examen, dans les formes prescrites par le décret du 16 août 1853, des questions relatives à l'organisation ou à la construction des accessoires des voies ferrées destinées à assurer, en temps de guerre, l'exploitation de ces voies au point de vue militaire;

« 2^o Les principales conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les voies ferrées classées dans la catégorie des chemins de fer dits stratégiques.

« D'après cette circulaire, les projets et ces accessoires, tels que quais d'embarquement et de débarquement, voies de garage, stations-haltes-repas, prises d'eau, etc., devront être soumis aux conférences mixtes entre les services civils intéressés et le génie militaire; à moins de circonstances topographiques exceptionnelles ou de motifs d'économie bien et dûment reconnus, les quais militaires seront établis sur le côté de la voie par lequel les troupes doivent déboucher; les déclivités maxima ne devront pas dépasser 15 mill. par mètre; le rayon des courbes ne pourra être inférieur à 300 mètres; les voies de garage, d'une longueur de 400 mètres, seront disposées à des distances qui ne sauraient excéder 25 kilomètres; enfin les prises d'eau ne doivent pas être distantes de plus de 25 kilomètres, et leur débit minimum sera de 200 mètres cubes par vingt-quatre heures si la distance qui les sépare est de 20 kilomètres ou au-dessous, de 240 mètres cubes si cette même distance est de 21 à 25 kilomètres. »

Le ministre des travaux publics,
SADI-GARNOT

AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

Ecole des Beaux-Arts de Lyon. — SCULPTURE. — 1^{er} prix : M. Verot, (Jacques-Emile). — 2^e prix : M. Verot (Jean-Marie). — Mention : M. Gardet.

ARCHITECTURE. — 1^{er} prix : M. Dumesnil. — 2^e prix : M. Collet. — Mention : M. Mazeirat.

Enquête. — Une enquête a été ouverte sur le projet de redressement du chemin ordinaire n° 35 dit de « de Champagne. »

Les pièces de ce projet seront déposées aux bureaux de l'état

civil du 5^e arrondissement, pendant quinze jours, à partir de mercredi 10 août 1881, pour être communiquées aux personnes qui voudront en prendre connaissance.

Ecole centrale des arts et manufactures. — Au nombre des élèves sortant de l'Ecole centrale des arts et manufactures qui, à la fin de l'année scolaire 1880-1881, ont obtenu des diplômes, nous remarquons les suivants, appartenant à notre région :

MM. Testenoire, métallurgiste, né à Lyon. — Veullet, métallurgiste, né à Saint-Etienne (Loire). — Côte, métallurgiste, né à Lorette (Loire). — Gondard, constructeur, né à Chalon-sur-Saône. — Brousse, constructeur, né à Vienne (Isère). — Vignol, chimiste à Saint-Antoine (Isère).

Ont obtenu des certificats :

MM. Berthon du Fromental, né à Fleurie (Rhône). — Touillon, constructeur, né à Nantua (Ain). — Brunon, métallurgiste, né à Rive de-Gier (Loire). — Schwich, métallurgiste, né à Vienne (Isère). — Chemin, mécanicien, né à Saint-Jean-de-Bourneay (Isère).

Coups de bois. — Les ventes de coupes de bois de l'administration forestière auront lieu, cette année, aux dates suivantes :

A Saint-Claude, le 3 septembre; Nantua, le 26 septembre; Gex, 28 septembre; Belley, le 1^{er} octobre; Bourg, le 3 octobre; Charrolles, le 5 octobre; Chalon-sur-Saône, le 8 octobre; Mâcon, 15 octobre.

Production minière et métallurgique de l'Autriche en 1880 :

Houille	58,896,311 quint. métr.	47,745,000 fr.
Anthracite	84,206,467 —	39,199,000
Fonte	2,863,202 —	32,323,000
Fer forgé	339,818 —	5,338,000

Nouveaux essais de pavage en bois à Paris. — Le pavage en bois, fort usité dans les pays forestiers, a été essayé à plusieurs reprises dans les rues de la capitale. Le premier établissement n'est pas extrêmement coûteux. La matière première est, en effet du sapin qu'on taille en cubes et qu'on sature d'acides destinés à le durcir à le préserver de l'humidité et à prévenir le pourrissement. Une couche de goudron, d'une nature particulière, recouvre le tout et forme une surface suffisamment résistante.

Plusieurs essais de ce pavage ont été tentés, notamment au boulevard Saint-Michel, près de la fontaine, sur un point où la circulation des voitures est très considérable. L'expérience n'ayant pas paru décisive, on se propose de la renouveler, probablement encore aux frais des expérimentateurs. Les inconvénients reconnus avaient été : la nécessité de former un sous-sol spécial, les dangers résultant de l'amortissement du bruit pour les vieillards et les sourds, la possibilité d'un incendie de la voie publique, le renouvellement trop fréquent avec les remaniements qui en sont la suite. Espérons que le nouvel essai ne donnera pas prise à ces critiques.

TRAVAUX PARTICULIERS COMMENCÉS A LYON

1^{er} ARRONDISSEMENT. — *Boulevard de la Croix-Rousse, 84.* — Hôtel particulier. Propr., M. Lombard Gérin, rue Cuvier, 2; entrepr., M. Chataux, rue de Vauban, 23. — Rez-de-chaussée.

2^e ARRONDISSEMENT. — *Rue Henri-Quatre, retour rue de Condé.* — Hôtel particulier. Propr., M. de Chaussat, place Perrache, 1; architecte, M. Christot, rue de l'Hôpital, 4; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — 4^e étage. — *Rue de Jarente, 12.* — Bâtiment de rapport. Propr. M. Boissenier, rue Fénelon, 27; arch., M. Berthelet, rue Gentil, 5; entrepr., M. Batime, rue de la Part-Dieu, 7. — 4^e étage. — *Rue de Jarente, 13, 15, 17.* — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Martin, 49, rue Bourbon. — 2^e étage. — *Place des Jacobins.* — Fontaine monumentale. Propr., La Ville de Lyon; arch., M. André, entrepr., MM. Vial et Comparat, à Lyon. — *Cours Perrache, 23.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Serve, quai de la Charité, 82; arch., M. Chatron; entr., M. Du-

mont, quai de l'Hôpital, 22. — 4^e étage. — *Rue Sala, 23.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Nouvellet, arch., M. Thoubillon; entrepr., M. Jarnot, 8, rue du Plat. — Couvert. — *Rue Dugas-Montbel, 30.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Cimetière; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — Rez-de-chaussée. — *Rue Ravat, 40.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Juppé, rue Ravat, 27; arch., M. Boyer; entrepr., M. Gigodot, rue de l'Hôtel-de-Ville, 55. — Au 2^e étage. — *Place des Célestins, retour rue des Archers, 1.* — Façade et restauration. Propr., M. Thevenot; arch., M. Clair, 87, rue de la République; entrepr., M. Nadalon, 16, rue Neuve. — Fondations. — *Rue Gilibert.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Frantz; entrepr., M. Célerier, cours Suchet. — Fondations. — *Rue Denuzière.* Bâtiment de rapport. Propr., M. Mestel; entrepr., M. Fauvingue, 48, rue des Remparts-d'Ainay. — Au 2^e étage. — *Place Saint-Michel, 4.* — Bâtiment de rapport. Propr., M^{me} veuve Giraud; arch., M. Turbet; entrepr., MM. Parot et Boudet, 55, rue Vendôme. — Au 3^e étage. — *Rue Gilibert.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Boiscervoise; entrepr., M. Broussas, 13, rue de Sèze. — Couvert. — *Rue Delandine, retour cours Bayard.* — Bâtiment pour usine. Propr., M. Devarenne; entrepr., M. Broussas, 13, rue de Sèze. — Fondations. — *Cours Charlemagne, retour rue Schmidt.* — Groupe scolaire. Propr., la ville de Lyon; arch., M. Hirsch; entrepr., M. Grange, rue des Remparts-d'Ainay, 56. — Fouilles. — *Cours Charlemagne, retour rue Ravat.* — Bâtiment pour usine. Propr., M. Satre; entrepr., M. Geneste, 57, rue de Créqui. — Fondations. — *Rue Séguin.* — Bâtiment pour usine. Propr., M. Roussillon, serrurier, 8, rue Henri IV; entrepr., M. Fauvingue, 28, rue des Remparts-d'Ainay. — Couvert.

3^e ARRONDISSEMENT. — *Cours de la Liberté, 6, et quai de la Guillotière, 5.* — Construction d'un temple protestant. Propr., une Association; archit., M. André, rue de la Charité, 11; entrepr., MM. Taton, frères, cours de Broches, 72. — Au 3^e étage. — *Avenue de Saxe, 181.* — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Renel, avenue de Saxe, 242. — 2^e étage — *Cours Lafayette, 127.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Rollet, même adresse; entrepr., M. Hyvert, 20, rue de Marseille. — Mansarde. — *Quai Claude-Bernard, 50.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Duceux; arch., M. Morel; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — Au 4^e étage. — *Rue Rabelais, 96.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Faye, rue Rabelais, 98; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Emiel, rue des Archers, 13. — 2^e étage. — *Rue Sébastopol.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Crozier; arch., M. Curny; entrepr., M. Labasse jeune, 128, cours Lafayette. — Au 2^e étage. — *Route d'Heyrieux,* près l'usine Cognet. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Kaffer; entrepr., M. Belœuf à Montchat. — Au 2^e étage. — *Chemin Saint-Victorien, 12.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bernard, serrurier à la Cité Lafayette; arch., M. Bailly dit Baer; entrepr., M. Fazille, à Montchat. — Au 1^{er} étage. — *Rue du Bas-Port, 7.* — Maison de rapport. Propr., M. Paris; arch., M. Bernelin; entrepr., MM. Taton frères. — Au 2^e étage. — *Rue Mazenod, 112.* — Maison de rapport. Propr., M. Thomas; arch., M. Bernelin; entrepr., M. Montpeyroux. — Couvert — *Rue Charpenet, 8.* Bâtiment de rapport. Propr., M. Roussillon; entrepr., MM. Andrieux frères, 187, rue de Créqui. — Au 2^e étage. — *Rue de Cavanne.* — Bâtiment de rapport. Propr., et entr., M. Fonteix, 4, rue Daguesseau. — Au 2^e étage. — *Rue de Cavanne, 16 et 18.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gailleton; arch., M. Raguene; entrepr., M. Malterre (Guillaume), rue Palais-Grillet, 24. — Au 1^{er} étage. — *Rue de Marseille, 6.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Richard; arch., M. Moreau; entrepr., M. Nann, rue de Marseille. — Chemin de fer de Lyon à Saint-Genis-d'Aost. Propr., Compagnie Belge; conducteur des travaux, M. Nadaud, à Montchat. — Couvert. — *Cours de Broches, 91.* — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Rey; arch., M. Valensaut. — Au 1^{er} étage. — *Rue Basse-Combalot, 12.* — Bâtiment de rap. Propr., et entrepr., M. Dumont, 8, rue de la Platière; arch., M. Feuga. — Rez-de-chaussée. — *Rue Montesquieu, 95.* — Bâtiment. Propr., les Sœurs Saint-Charles; entrepr., M. Breton, rue de Chartres, 12. — Couvert. — *Cours de Broches, 92.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Billon; arch., M. Valensaut; entrepr., MM. Taton frères. — Mansarde. — *Chemin de la Viabert.* — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Roux, même adresse. — Au 2^e étage. — *Chemin de Baraban, 60.* — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Gigot, même adresse. — Couvert. — *Chemin Saint-Victorien.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bernard, serrurier à la cité Lafayette; arch., M. Bailly, dit Baer; entrepr., M. Fazille, à Montchat. — Au 1^{er} étage. — *Rue du Sacré-Cœur, 94.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Boidevézy, rue de Crillon; arch., M. Bailly, dit Baer; entrepr., M. Belleuf, 61, rue Charlet, à Villeurbanne. — Au 2^e étage. — *Rue Rabelais, 68.* — Propr., M^{me} veuve Meunier; entrepr., M. Meymerit, 65, cours Lafayette. — Au rez-de-chaussée. — *Rue Duguesclin, 248.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Mizon; entrepr., M. Bonnet, 72, rue de la Part-Dieu. — Au 2^e étage. — *Rue Duguesclin, 186.* — Bâtiment de rapport. Propr. et entre-

pr., M. Chavepeyre, 2, rue Paradis. — Au 1^{er} étage. — *Grande-Rue de la Guillotière*, 23. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Chevalier; arch., M. Duranson, rue Godefroy; entrepr., M. Porte, avenue de Saxe, 263. — Fondations. — *Rue de Béarn*, 42. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Ravet, 195, avenue de Saxe. — Au 2^e étage — *Place du Pont, angle des rues Moncey et de Chartres*. — Succursale de la banque l'Union Générale; entrepr., M. Poncet. — Application de ciment, quai de Bondy. — Façade.

4^e ARRONDISSEMENT. — *Quai de Serin*, 23. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gillet, quai de Serin, 10; arch., M. Arguillère; entrepr.; M. Bellat, 4, place Sathonay. — Au 3^e étage. — *Rue Jacquard prolongée*. — Maison bourgeoise, entrepr., MM. Gay et Bagnard, 4, rue des Marronniers. — Au 3^e étage. — *Boulevard de la Croix-Rousse*, 71. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Petureau, 14, rue Bouteille. — Au 1^{er} étage. — *Impasse Gord*, 2. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Greffet; entrepr., M. Gamonet, 63, Grande-Rue de Cuire. — Au 3^e étage. — *Grande-Rue de la Croix-Rousse*, 47. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Laurens, 24, Grande-Rue de la Croix-Rousse. — Au 1^{er} étage. — *Rue du Chariot-d'Or*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Berney; entrepr., M. Bressy, 1, rue d'Ivry. — Au 1^{er} étage.

5^e ARRONDISSEMENT. — *Quai de Jayr*, 42. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Lhermet, fumiste; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Couvert. — *Quai de Jayr*, 43. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Matignon, rue de la Pyramide; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Couvert. — *Quai de Jayr*, 44. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bénier, 3, rue Constantine; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Couvert. — *Quai des Etroits*, 14. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Dailly, montée Saint-Laurent; arch., M. Loiseau; entrepr., M. Chateau, chemin de la Demi-Lune, 128. — 2^e étage. — *Chemin des Battières*. — Château. Propr., M. Gagneur, rue Saint-Côme; arch., M. Taboury neveu; entrepr., M. Taboury frères, rue des Anges, 15. — Au 1^{er} étage. — *Rue Saint-Pierre-de-Vaise*, 80. — Bâtiment. Propr., Madame Girerd, à la Vilette; arch., M. Chabanne, place Saint-Nizier, 2; entrepr., M. Pénelon, 53, rue Saint-Pierre-de-Vaise. — Au 3^e étage — *Rue de Paris*, 30. — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Héritier fils; arch., M. Arguillère entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Au 2^e étage — *Rue de la Corderie*, 10. — Bâtiment de rapport. Propriétaire, M. Biéner-Ridé; entrepr., MM. Parot et Boudet, 57, rue de Vendôme. — Couvert. — *Rue de la Gare*. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Dupoisat; arch., M. Richard, rue Constantine, 8; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, rue de la Claire, 19. — Au 2^e étage. — *Quai de Vaise*, 25. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gautier; arch., M. Arguillère; entrepr., M. Pénelon. — Au 4^e étage. — *Rue Laporte*. — Bâtiment de rapport. — M. Pays-Lericel; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Rez-de-chaussée. — *Rue Saint-Pierre de Vaise*, 10. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Clairfond; arch., M. Boudaret; entrepr., M. Ruby, 1, place des Squares. — Couvert. — *Montée de Balmont*. — Château. Propr., M. Vautier; entrepr., M. Bouquet, à Collonges. — Au 2^e étage. — *Grande-Rue de Vaise*, 6. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Guillot; entr., MM. Chapelle et Tarnaud, 19, rue de la Claire. — Couvert. — *Quai Fulchiron*, 39 et 40. — Surélévation. Propr., M. Bazin, rue Saint-Georges, 14; entrepr., MM. Montarde et Fournier, rue du Doyenné. — Couvert. — *Près de l'Abattoir*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Pontet; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Thomas et Fossard, 72, rue Saint-Pierre de Vaise. — Fondations. — *Quai de Bondy*, 10. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Clermont; arch., M. Léo; entrepr., M. Ballet, 31, rue Servient. — Au 4^e étage. — *Rue de Saint-Cyr*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bourgeaud; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, 19, rue de la Claire. — Au 2^e étage.

6^e ARRONDISSEMENT. — *Place Moncey, angle des rues Vauban et Moncey*. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Fouilland, M. de Précé, 49. — Couvert. — *Avenue de Noailles*, 31, retour. — Bâtiment de rapport. Propr., M. France, cours Morand, 30; arch., M. Colomb, place Morand, 16; entrepr., M. Durel, rue Ferrandière, 36. — Couvert. — *Rue de Sully*, 21. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Grosland, rue de Sully; arch., M. Moreau; entrepr., M. Fouilland, rue de Précé, 49. Couvert. — *Avenue Duquesne*, 17. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Cambefort; arch., M. Pascalon; entrepr., M. Fessetaud, rue de Vauban, 81. — Au 2^e étage. — *Rue Masséna*, 71. — Bâtiment de rapport sur cour. Propr., M. Miaz, même adresse; arch., M. J. P. Cotter, cours Morand, 57; entrepr., M. Gouyon. — Couvert. — *Rue Bossuet*, 75. — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Triouillet, rue de Chartres, 20; arch., M. Vacher, place des Squares; entrepr., M. Leduc, rue de Béarn, 15. — Couvert. — *Place des Hospices*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Péhu-Saché, rue Puits-Gaillet, 6; arch., M. Moreau, rue Jean-de-Tourne, 8; entrepr., MM. Rouchon frères, 54, rue Mercière. — Couvert. — *Rue Bugeaud*, 189. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dubost;

arch., M. Boudaret; entrepr., M. Ruby, 1, place des Squares. — Couvert. — *Rue Bugeaud*, 71. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Picot; arch., M. Bernelin; entrepr., M. Dubosclard, cours Lafayette, 67. — Couvert. — *Rue Bugeaud*, 75. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Poulet; entrepr., M. Picoulet, passage Montgolfier, 7. — Couvert. — *Rue Boileau*, 52. — Bâtiment de rapport. Propr., M^{me} Jardin; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Émiel, 13, rue des Archers. — Couvert. — *Rue de Vendôme*, 37. — Bâtiment de rapport. — Propr., M^{me} Janod; arch., M. Cotter; entrepr., M. Gouyon, 50, cours de la Liberté. — Au 1^{er} étage. — *Boulevard des Brotteaux*, 52. — Bâtiment de rapport. Propr., une Association; arch., M. Duret; entrepr., MM. Rouchon frères, 54, rue Mercière. Au 1^{er} étage. — *Quai des Brotteaux*, 17. — Surélévation. Propr., M. Pichot; arch., M. Morel; entrepr., MM. Boudet, 6, rue du Palais-de-Justice. — Couvert. — *Rue Cuvier*, 174. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Roubellat; arch., M. Rivière; entrepr., M. Sautour, 30, rue Villeroy. — Au 4^e étage. — *Rue de la Tête-d'Or*, 12. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr. M. Picoulet, 7, passage Montgolfier. — Rez-de-chaussée. — *Rue Suchet*, 30, 32, 34. — Bâtiment pour usine Propr., M. Maire; entrepr., M. Maréchal, rue Saint-Pierre. — Fondations. — *Rue Ney*, 69 bis. — Bâtiment de rapport. Propr. M. Thomas; arch., M. Bernelin, 16 Grande Rue de la Guillotière. — Rez-de-chaussée. — *Avenue Duquesne*. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Fabry; arch., M. Curny, 165, rue du Sacré-Cœur. — Fouilles. — *Rue projetée entre les rues Vauban et Précé*. — Bâtiment de rapport. Propr., MM. Chenevas et Jurine; entrepr., MM. Gauthier, Mouratille et C^{ie}, 6, cours Lafayette. — Couvert. — *Rue de Vendôme*, 143. — Bâtiment pour école. Propr., une association; entrepr., M. Parot, 20, rue Constantine. — Au rez-de-chaussée. — *Rue Bossuet*, 46. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Benoît, avenue de Saxe, 64 entrepr., M. Lambert Antoine, 46, rue Bossuet. — Fondations. — *Cours Lafayette, angle de la rue Ney*. — Bâtiment pour entrepôt. Propr., La Société anonyme des carrières de Villebois; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — Fondations. — *Rue Duquesclin*, 42. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Fabre; entrepr., M. Bosle, rue François-Dauphin. — Au 1^{er} étage. — *Rue Duquesclin*, 46. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Bérard, même adresse. — Au 1^{er} étage. — *Rue de Vendôme*, 37. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Vassivière, 23, avenue Duquesne. — Au 1^{er} étage. — *Rue d'Inkermann*, 49. — Bâtiment de rapport. Propr., M^{me} Magnien; entrepr., M. Labasse aîné, 216, cours Lafayette — Au rez-de-chaussée. — *Rue Molière*, 95. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bertrand; arch., M. Baudy; entrepr., M. Dumont, 24, quai de l'Hôpital. — Au 3^e étage. — *Rue Boileau*, 17. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Barlet; entrepr., M. Geneste, 57, rue de Créqui. — Fondations.

Charpennes. — *Chemin du Grand-Camp*. — Maison bourgeoise. — M. Morel, à Vaulx-en-Velin; entrepr., MM. Faure et Farget, rue Boileau, 182, Lyon. — Couvert. — *Chemin des Emeraudes*. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Soudy; entrepr., M. Vassivière, à Lyon, avenue de Noailles. — Couvert. — *Cours Vitton*, 80. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Moulins; entrepr., M. Fessetaud. — Au 4^e étage. — *Rue d'Alsace*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Weil; arch., M. Cotter; entrepr., M. Guyon. — Rez-de-chaussée.

Oullins. — *Avenue des Saulées*. — Bâtiment de rapport. Propr. et arch., M. Paria, 5, place d'Ainay, à Lyon; entrepr., M. Guilbert, à Oullins. — Au 2^e étage. — *Grande-Rue*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dervieux, à Oullins; arch., M. Journoud; entrepr., M. Darfeuille, Grande-Rue d'Oullins, 86. — 3^e étage. — *Avenue des Saulées*. — Tannerie et courroierie. Propr., M. Ullmo, à Oullins; ingénieur, M. Vourlot; entrepr., MM. Taton frères, à Lyon. — 3^e étage. — *Rue des Fours à Chaux*, 53. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Micoulay; entrepr., MM. Nosny et Pommier. — 1^{er} étage. — *Rue des Fours-à-Chaux, près de la Saulée*. — Maison de rapport. Propr., M. X.; entrepr., M. Rapeigne. — Au 1^{er} étage.

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. — *A la Baticolière*. — Château. Propr., M. Bellon; arch., M. Bissuel; entrepr., MM. Guillot et Versavaud. — Couvert. — *Les Ormes*. — Château. Propr., M. Duval; arch., M. Lablatinière; entrepr. pour bâtiments, M. Dutreix et pour dépendances M. Jarry, à Saint-Cyr. — Au rez-de-chaussée. — *A l'Indiennerie*. — Usine. Propr., M. Pelletier; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Jarry, à Saint-Cyr. — Au 2^e étage.

Sathonay. — Pont-viaduc sur la Ronzière. — Propr., la Compagnie des Dombes; entrepr., M. Bellin, rue Bourbon, 60. — Cintres.

Saint-Didier, Mont-d'Or. — *Moulin Galatin*. — Maison d'habitation. — Propr., M. Reynaud; arch., M. Boistard; entrepr., M. Jarry, à Saint-Cyr. — Couvert.

Villeurbanne. — *Cours Henri, angle du Cours Eugénie*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Beaucoup; arch., M. Curny, rue du Sacré-Cœur, 165; entrepr., M. Bombaud, route de Crémieu, à Villeurbanne. — Couvert. — *Place de la Mairie*, 27. — Façade, restauration. Propr., M.

Bert; arch., M. Bailly dit Baer, 2, place des Maisons-Neuves; entrepr., MM. Bombaud et Faure, place de la Mairie.

Caluire. — Rue Coste, 39 bis. — Bâtiment de rapport. Propriétaire, M. l'abbé Ruet; entrepr., M. Félix, à Caluire, 31, rue Coste. — Au 4^e étage. — Chemin des Soldats, près la Gare. — Maison d'habitation. Propr., Mme veuve Thiers; arch., M. Richard; entrepr., M. Debay, à Caluire. — Rez-de-Chaussée.

Charbonnières. — Bâtiment pour Casino, lieu des Eaux. Propr., MM. Chevalier et Grenier, à Lyon; entrepr., MM. Momet frères à Charbonnières et à Dardilly-le-Haut. — 1^{er} étage. — Bâtiment d'habitation. Propr., M. Pascal; entrepr., à Charbonnières. — Couvert.

Ecully. — Chemin des Bruyères. — Château. Propr., M. Cyrille Cottin, à Ecully; arch., M. Cahuzac, rue d'Égypte, 3; entrepr., M. Courty, à Ecully; Pierre de taille, M. Guillaume, à Lucenay. — Au 2^e étage.

Sainte-Foy. — Impasse de Fontainière. — Château. Propr., M. Feugas; arch., M. Feuga; entrepr., M. Rapaud. — Couvert

Givors. — Maison d'habitation. Propr., Compagnie Fives-Lille; entrepr., général, M. Duchez, place d'Albon, 1, Lyon. — Couvert.

Fontaines. — Lieu du Mont-Gay. — Maison d'habitation. Restauration générale. Propr., M. Verger; entrepr., M. Rey, à Fontaines. — Couvert.

Pont-Charra. — Route de Saint-Romain. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Mourgon; entrepr., M. Lamouroux, à Pont-Charra. — Au 2^e étage. — Route de Saint-Romain. — Bâtiment de rapport. Propr. M. Nicoud; entrepr., M. Lamouroux, à Pont-Charra. — Au 2^e étage.

Point du Jour. — Chemin des Acqueducs des Massues. — Surélévation. Propr., M. Raton; entrepr., M. Joannon, place du Point du Jour. — Couvert.

La-Tour-de-Salvagny. — Château. Propr., M. Faucher; entrepr., M. M. Duchez, 1, place d'Albon. — Fouilles.

Monchat. — Rue Antoinette. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Carrier; arch., M. Curny, 165, rue du Sacré-Coeur; entrepr., M. Ramuet, à Monchat. — Au 1^{er} étage.

Cusset. — Bâtiment d'habitation. Propr., M. David, rue Cornavent, à Cusset; arch., M. Bailly dit Baer, 2, place des Maisons-Neuves; entrepr., M. Marchand, à Cusset. — Au 1^{er} étage.

Bully. — Bâtiment d'habitation. Propr. M. Didier; arch., M. Boyon; à Bully; entrepr., M. Voiron, à Bully. — Au 1^{er} étage. — Bâtiment d'habitation. Propr. M. Duperré; entrepr., M. Magadoux, à Bully. — Au 1^{er} étage.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Samedi 3 septembre, 2 h. — Service vicinal. 1^{er} lot. Entretien pendant les années 1881, 1882 et 1883, du chemin vicinal de grande communication n° 21, de Vaise à Saint-Cyr, sur le territoire des communes de Saint-Rambert-l'Île-Barbe, Saint-Didier au Mont-d'Or et Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Mont., 11,500 fr. Caut., 200 fr. — 2^e lot. Entretien pendant les années 1881, 1882 et 1883, du chemin vicinal d'intérêt commun n° 23, de la Tour à Neuville, sur le territoire des communes de la Tour-de-Salvagny, Dardilly, Limonest et Poleymieux. Mont., 5,255 fr. 10. Caut., 100 fr.

Ain. — Dimanche 4 septembre, 1 h. — Mairie d'Ambrérieux. Construction d'une salle de classe. Mont., 5,650 fr. 77. Renseignements à la mairie.

Aisne. — Vendredi 16 septembre, 1 h. — Canal de l'Oise à l'Aisne. Construction entre la mairie d'Aisne et le canal latérale à l'Aisne sur une longueur de 673 mètres 36. Lot unique. — 1^{re} section. Terrassements. Mont., 376,560 fr. 89. — 2^e section. Chaussées pavages, perrés et enrochements. Mont., 109,582 fr. 89. — 3^e section. Ouvrages d'art. Mont., 214,613 fr. 12. Total, 700,756 fr. 90. A valoir, 134,216 fr. 10. Total général, 835,000 fr. Caut., 28,300 fr.

Le certificat de capacité doit être visé par M. Boswillwald, ingénieur des ponts et chaussées, rue Neuve Saint-Christophe, à Soissons, huit jours avant l'adjudication. Les pièces sont déposées dans les bureaux de la préfecture à Soissons. 2^e division et dans les bureaux de M. Doërr, ingénieur ordinaire à Soissons.

Aveyron. — Dimanche 11 septembre, 1 h. — Travaux d'agrandissements de l'église de Currières. Mont., 20,440 fr. Caut., 1,000 fr.

Les pièces sont déposées à la mairie et chez M. Vauginot, architecte à Rodez.

Bouches-du-Rhône. — Jeudi 8 septembre, 2 h. — Route nationale n° 8. Relevé à bout du passage entre Saint-Louis et la place Pentagone. Mont., 88,955 fr. A valoir, 6,045 fr. Total, 95,000 fr. Caut., 3,000 fr.

Renseignements à la préfecture.

Aude. — Samedi 10 septembre, 2 h. — Port de la Nouvelle. — Curage général du chenal. Mont., 316,778 fr. 94. A valoir, 83,241 fr. 06. Total, 400,000 fr. Caut., 5,000 fr.

Certificat visé par M. Bouffet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de la Mairie, 17, à Carcassonne.

Renseignements à la préfecture (3^e division) et dans les bureaux de M. Moffre, ingénieur ordinaire, à Narbonne.

Cher. — Samedi 17 septembre, 2 h. — Construction d'une caserne de gendarmerie, Grande Rue Charlet, à Bourges. — 1^{er} lot. Terrassements et maçonnerie, 119,512 fr. 38. Caut., 4,000 fr. — 2^e lot. Charpente, 37,366 fr. Caut., 1,250 fr. — 3^e lot. Couverture, 8,284 fr. Caut., 300 fr. — 4^e lot. Ferblanterie, plomberie, installation des eaux et du gaz, 11,281 fr. 43. Caut., 350 fr. — 5^e lot. Menuiserie, 28,580 fr. Caut., 1,000 fr. — 6^e lot. Serrurerie, 18,475 fr. Caut., 650 fr. — 7^e lot. Plâtrerie, 15,956 fr. Caut., 550 fr. — 8^e lot. Peinture et vitrerie, 6,258 fr. 98. Caut., 250 fr.

Certificat visé par M. Pascault, architecte départemental, avenue de la Gare, à Bourges.

Renseignements à la préfecture du Cher (2^e division, 1^{er} bureau).

Haute-Savoie. — Samedi 3 septembre, 3 h. — Travaux de chemins. — 1^{er} lot. Chemin de grande communication n° 2 de Frangy à la Roche par Thorens. Rectification entre les villages des Pratz et de Rassier, territoire de Cercin, sur une longueur de 3,461 mètres 53. Mont., 40,370 fr. 21. A valoir, 2,639 fr. 79. Total, 43,000 fr. Caut., 1,300 fr. — 2^e lot. Chemin de grande communication n° 12, de Bonneville à Thonon. Construction entre les abords du pont de Malapet, commune d'Habère-Poche et l'oratoire de Maugny, commune de Draillant, sur une longueur de 11,500 mètres. Mont., 173,678 fr. 88. A valoir, 16,321 fr. Caut., 5,700 fr. — 3^e lot. Chemin de grande communication n° 23, de Douvaie à Bons, par Ballaison. Longueur, 2,073 mètres 25. Mont., 13,309 fr. 19. A valoir, 690 fr. 81. Total, 14,000 fr. Caut., 440 fr. — 4^e lot. Chemin de grande communication n° 27, de Frangy à la Roche, par Cruseilles. Partie comprise entre le pont des Ussets et la route nationale n° 201, sur une longueur de 9,500 mètres. Mont., 192,462 fr. 58. A valoir, 47,537 fr. 42. Total, 240,000 fr. Caut., 6,400 fr. — 5^e lot. Chemin d'intérêt commun n° 17, d'Entrevernes à la rencontre de la route départementale n° 1. Partie comprise entre le village d'Héré y compris la traversée de ce village et la route départementale n° 1, sur une longueur de 504 mètres 44. Mont., 4,960 fr. 16. A valoir, 739 fr. 84. Total, 5,700 fr. Caut., 160 fr. — 6^e lot. Chemin d'intérêt commun n° 31, de Saint-André au pont de Châtel. Partie entre le chef-lieu de Crempigny et la limite de Clermont, sur une longueur de 690 mètres 50. Mont., 4,213 fr. 90. A valoir, 586 fr. 10. Total, 4,800 fr. Caut., 140 fr.

Les pièces sont déposées à la préfecture.

Jura. — Jeudi 8 septembre, 2 h. — Travaux de route. — 1^{er} lot. Route nationale de Paris à Genève. Construction de caniveaux pavés dans la traverse de Morbier. Mont., 3,260 fr. 46. A valoir, 1,239 fr. 51. Total, 4,500 fr. — 2^e lot. Route nationale n° 72, de Dijon à Pontarlier. Rechargement de la chaussée d'empierrement entre les points 28 k. et 31 k. 800, aux territoires de Salins et de Cernaux, 3,800 mètres. Mont., 13,350 fr. 55. A valoir, 4,649 fr. 45. Total, 18,000 fr. — 3^e lot. Route nationale n° 78 de Nevers à Saint-Laurent. Rechargement de la chaussée d'empierrement entre les points 24,290 k. et 29 k., aux territoires de Nogna et de Mesnais, 3,300 mètres. Mont., 15,818 fr. 93. A valoir, 5,171 fr. 07. Total, 21,000 fr.

Les pièces sont déposées à la préfecture et dans les bureaux de M. Pernot, ingénieur des ponts et chaussées, à Lons-le-Saulnier, 12, quai de Vallière.

Jura. — Jeudi 15 septembre, 2 h. — Chemin de fer de Lons-le-Saulnier à Champagne

Travaux de construction du 2^e lot compris entre Couliège et Publy, de l'hectomètre 92 à l'hectomètre 150, sur une longueur de 5 k. 800 m.

1^{re} section. — Terrassements, 579,153 fr. 19.

2^e section. — Chaussées, pavages, approvisionnement de balast des déblais. 52,036 fr. 29.

3^e section. — Ouvrages d'art de l'infrastructure (non compris les tabliers métalliques des ponts et leurs planchers, les barrières et les maisons de gardes, 139,571 fr. 36).

4^e section. — 3 souterrains de 574 m. de longueur totale, 452,165 fr. 40.

Total, 1,223,232 fr. 24. A valoir, 176,767 fr. 76.

Total général, 1,400,000 fr. Caut., 43,800 fr.

Certificat visé par M. Picquenot, ingénieur en chef des ponts et chaussées, quai du Solvan, à Lons-le-Saulnier.

Renseignements à la préfecture (2^e division) et dans les bureaux de M. Ansaloni, ingénieur auxiliaire, place de la Paix, 12, à Lons-le-Saulnier.

Lozère. — Jeudi 15 septembre, 2 h. — Travaux de route nationale. — 1^{er} lot. Route nationale n° 9, de Paris à Perpignan. Rechargement de la chaussée de La Mothe entre les points 71 k. 5 et 74 k. 6. Mont., 11,033 fr. A valoir, 4,467 fr. Caut., 60. — 2^e lot. Même route. Rechargement de la chaussée entre les points métriques 74 k. 6 et 74 k. 575. Mont., 7,331 fr. 50. A valoir, 3,568 fr. 50. Caut., 240 fr. — 3^e lot. Route nationale n° 88, de Lyon à Toulouse. Rechargement de la chaussée entre l'Habitarelle et les Gourgons, entre 21 k. 9 et 26 k. Mont., 21,448 fr. 50. A valoir, 6,351 fr. 50. Caut., 700 fr.

Certificat visé par M. Bauby, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Mende, huit jours à l'avance.

Marne. — Jeudi 22 septembre, 2 h. — Construction d'un réservoir. Lot unique. Terrassements, maçonnerie, ferronnerie et divers. Mont., 216,556 fr. 16.

Les pièces de projet sont déposées à la mairie de Reims.

Marne. — Jeudi 22 septembre, 2 h. — Lot unique, 2,604 mètres de tuyaux en fonte grise, de 2^e fusion, de 500 m/m de diamètre intérieur. — Robinets vames, de 500 m/m et de 200 m/m, système Herdevin, récipients, colonnes, entablements, appareils de trop plein, bandes de fond, etc. — Travaux divers de maçonnerie, menuiserie, ferronnerie, serrurerie, etc. Total, 180,000 fr.

Les pièces sont déposées à la mairie de Reims.

Orne. — Lundi 5 septembre. — Ville de Flers. — Travaux de diverses nature à exécuter pour la construction d'un collège et d'une école professionnelle.

1^{er} Terrasse, 6,385 fr. 71. Caut., 319 fr. 28.

2^e Maçonnerie, 312,990 fr. 68. Caut., 15,649 fr. 53.

3^e Dallage en bitume, 5,330 fr. Caut., 291 fr. 52.

4^e Charpente, 45,710 fr. 10. Caut., 2,285 fr. 50.

5^e Couverture, plomberie, 40,538 fr. 36. Caut., 2,470 fr. 91.

6^e Serrurerie, quincaillerie, 41,082 fr. 16. Caut., 2,054 fr. 10.

7^e Menuiserie, 42,055 fr. 89. Caut., 2,102 fr. 80.

8^e Fumisterie, 11,673 fr. 50. Caut., 583 fr. 67.

9^e Marbrerie, 1,004 fr. Caut., 50 fr. 20.

10^e Peinture, vitrerie, etc., 17,500 fr. 22. Caut., 875 fr.

11^e Mobilier, 26,715 fr. 0. Caut., 1,335 fr. 78.

Renseignements à la mairie de Flers ou chez M. Beaumont, architecte à Flers, inspecteur des travaux, et à Paris, chez M. Lebrun, architecte des travaux, boulevard Saint-Michel, 133, mardi, mercredi et vendredi, de 9 heures à midi.

Puy-de-Dôme. — Dimanche 11 septembre, 2 h. — Réparations à l'école communale de Pont-du-Château. Démolitions, fouilles, déblais et maçonneries. Mont., 14,615 fr. 20. Charpente et menuiserie. Mont., 935 fr. 35. Serrurerie. Mont., 334 fr. Peinture et vitrerie. Mont., 87 fr. 20. A valoir, 801. Total, 16,822 fr. 75.

Les plans et devis sont déposés à la mairie de Pont-du-Château.

Savoie. — Samedi 10 septembre, 1 h. — Route nationale n° 6, de Paris à Chambéry et en Italie.

Rétablissement de la brèche des Epines-Blanches et consolidation du mur de soutènement en aval.

Mont., 19,701 fr. 60. A valoir, 2,798 fr. 40.

Total, 22,500 fr.

Certificat visé par M. Guinard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chemin de Valérieux, 41, à Chambéry.

Renseignements à la préfecture (1^{re} division), et dans les bureaux de M. Grandier, ingénieur ordinaire, rue de la Gare, 1, à Chambéry.

Sarthe. — Vendredi 16 septembre, 1 h. 1/2. — Chemin de fer de Sablé à Sillé-Guillaume. Bâtiments des stations et accessoires, section unique sur une longueur

de 43 k. 840 mètres 51. Mont., 318,000 fr. A valoir, 42,000 fr. Total, 360,000 fr. Caut., 10,000 fr.

Certificat doit être visé par M. Aron, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue des Arènes, 7, au Mans, huit jours avant l'adjudication.

Les pièces sont déposées à la préfecture, 2^e division et dans les bureaux de M. de Tavernier, ingénieur ordinaire, rue du Crucifix, 6, au Mans.

Saône-et-Loire. — *Dimanche 18 septembre*, 2 h. — Mairie d'Autun, Construction d'un théâtre avec halles en dessous. Mont., 206,099 fr. 96, non compris les cas imprévus et les honoraires de l'architecte. Caut., 10,000 fr.

Les devis et cahier des charges sont déposés à la mairie et dans les bureaux de M. Giroud, architecte du département, rue de Lyon, 19, à Mâcon.

Seine. — *Jeudi 22 septembre*, 1 h. — Administration de l'assistance publique Travaux de divers nature à exécuter à l'hôpital Laennec, rue de Sèvres, 42, pour parquetage et plafonnage de diverses salles de malades. — 1^{er} lot. Maçonnerie. 31,760 fr. 47. — 2^e lot. Menuiserie, 73,784 fr. — 3^e lot. Peinture et vitrerie, 13,910 fr. 81. Total, 119,459 fr. 09.

S'adresser au secrétariat de l'assistance publique, quai de Gesvres, 4.

Seine. — *Jeudi 22 septembre*, 1 h. — Reconstruction du bâtiment d'administration. — 1^{er} lot. Terrassement et maçonnerie, 33,741 fr. 37. — 2^e lot. Menuiserie, 9,127 fr. 28. — 3^e lot. Charpenterie, 6,127 fr. 28. Total, 49,024 fr. 76.

S'adresser à l'administration de l'assistance publique, quai de Gesvres, 4.

Seine. — *Jeudi 22 septembre*, 1 h. — Restauration des façades et de la couverture des principaux bâtiments de la maison de retraite, de Larochehoucauld, avenue d'Orléans, 15. — 1^{er} lot. Maçonnerie, 20,642 fr. 27. — 2^e lot. Couverture, 14,956 fr. — 3^e lot. Peinture et vitrerie, 6,355 fr. 70. Total, 42,154 fr. 03.

S'adresser à l'administration de l'assistance publique, quai de Gesvres, 4. Paris.

Doubs. — *Mardi 27 septembre*, 2 h. — Chemin de fer de Besançon à la frontière suisse, par Morteau. Exécution des ouvrages métalliques dans la partie comprise entre Gilley et la frontière suisse, sur une longueur de 21,312^m. 43. Mont., 44,450 fr. 55. A valoir, 5,540 fr. 15. Total général, 50,000 fr. Caut., 1,500 fr.

Certificat visé par M. Chatelet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Neuve, à Besançon.

Renseignements à la préfecture (1^{re} division), et chez M. Schneider, ingénieur ordinaire, à Morteau; dans les bureaux de l'administration centrale du ministère des travaux publics, boulevard Saint-Germain, 246 (1^{er} bureau de la division du cabinet).

Haut-Rhin-Belfort. — *Lundi 12 septembre*, 10 h. — Chemin de fer de Bas-Evette à Giromagny. Terrassements et construction des ouvrages d'art pour l'établissement du chemin de fer de Bas-Evette à Giromagny. Terrassements et travaux accessoires. 148,074 fr. 62. Chaussées, caniveaux et cassis, 22,069 fr. 04. Ouvrages d'art, 28,766 fr. 47. Total, 198,910 fr. 13. Caut., 6,700 fr.

Certificat visé par M. Jundt, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Thiers, à Belfort.

Renseignements chez M. Jundt, ingénieur en chef, à Belfort, et chez M. Harlé, ingénieur, à Lure.

Hérault. — *Vendredi 9 septembre*, 1 h. — Chemin vicinaux. — 1^{er} lot. Chemin de moyenne communication n° 87, de Guichen à Chanteloup. Maçonnerie du pont de Cheviré sur la Villaine et terrassements et empierrements aux abords. Mont., 23,014 fr. 31. A valoir, 3,985 fr. 09. Total, 27,000 fr. — 2^e lot. Même chemin. Tablier métallique du pont de Cheviré. Mont., 34,639 fr. 34. A valoir, 2,236 fr. 76. Total, 37,000 fr. — 3^e lot. Chemin de moyenne communication n° 95, de Saint-Eblon à Lailié. Construction sur Lailié. Mont., 17,220 fr. A valoir, 2,780 fr. Total, 20,000 fr.

Renseignements à la préfecture.

Haute-Savoie. — *Samedi 10 septembre*, 3 h. — Travaux de chemins. — 1^{er} lot. Total, 18,000 fr. — 2^e lot. Total, 72,000 fr. — 3^e lot. Total, 53,000 fr. — 4^e lot. Total, 47,000 fr. — 5^e lot. Total, 23,000 fr. — 6^e lot. Total, 27,000 fr.

Renseignements à la préfecture.

Seine-Inférieure. — *Jeudi 22 septembre*, 2 h. — Port du Havre. Reconstruction des portes des écluses de Saint-Jean, du Doch, de Vauban et de l'Eure. Charpente, ferronnerie, calfatage, etc. Mont., 294,532 fr. 50. A valoir, 105,467 fr. 50. Total, 400,000 fr. Caut., 10,000 fr.

Certificat visé par M. Bellot, ingénieur en chef des ponts et chaussées, quai Lamandé, au Havre.

Renseignements à la préfecture (3^e division), et dans les bureaux de M. Maurice Widmer, ingénieur ordinaire, au Havre.

Vienne. — *Mardi 13 septembre*, 2 h. — Chemin de fer de Poitiers au Blanc. Maisons de garde sans sousbassement. Mont., 23,082 fr. 93. Puits, citernes et divers. Mont., 10,797 fr. Total, 118,002 fr. 16. A valoir, 13,397 fr. 84. Total général, 139,000 fr. Caut., 4,000 fr.

Le certificat doit être visé par M. Dupuy, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Saint-Hilaire, à Poitiers, huit jours avant l'adjudication.

Les pièces sont déposées à la préfecture, 1^{re} division et dans les bureaux de M. Cahen, ingénieur ordinaire, 15, rue de la Préfecture, à Poitiers.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Épinal. — *Le 7 septembre.* — Génie. — Place d'Épinal. Construction d'un nouveau quartier de cavalerie sur le plateau du Champ de Mars à Épinal. Caut., 1,500 fr. Fond de roulement, 30,000 fr. Dépôt de garantie, 2,000 fr.

Renseignements aux bureaux du génie de la place d'Épinal.

Vonges. — *Le 6 septembre.* — 6^e direction. — Service des poudres et salpêtres. — Poudrerie nationale de Vonges.

Modification des usines n° 15 et 16, reconstruction du coursier et des ponts d'amont et d'aval. Maçonnerie, 11,217 fr. 05. Charpente, menuiserie et couverture, 1,531 fr. 10. Plâtrerie et peinture, 263 fr. 13. Serrurerie, 3,694 fr. 09. Total, 16,705 fr. 82. Renseignements à la poudrerie nationale de Vonges.

Orléans. — *Lundi 5 septembre*, 1 h. — Ecole d'artillerie d'Orléans, travaux à exécuter au champ de tir de Cercottes pour la construction d'une route. Mont., 45,558 fr. 20. Caut., 2,270 fr.

Les devis et plans sont déposés à l'école d'artillerie, boulevard de la Motte-Sanguin, à Orléans.

Rouen. — *Dimanche 10 septembre*, 1 h. — Génie militaire. Construction du nouveau casernement (rive gauche).

Les concurrents à cette adjudication pourront prendre connaissance des conditions générales, dans les bureaux du génie.

Vincennes. — *Le 17 septembre.* — Direction d'artillerie de Vincennes. Adjudication publique de 1,800 bâches diverses en toile chinée imperméable. — 1^{er} lot. Dép. de gar., 1,000 fr. — 2^e lot. Dép. de gar., 2,000 fr. — 3^e lot. Dép. de gar., 1,500 fr.

Renseignements à l'artillerie de la place de Vincennes, au donjon.

NÉCROLOGIE

Reymond. — Le samedi 27 août, à l'église de la Rédemption, ont eu lieu les obsèques de Jean-Louis Reymond, chevalier de la Légion d'honneur, ancien mécanicien-chef de la ville de Lyon.

Né à Lyon (quai St-Clair), le 11 mai 1815, Reymond entra le 25 juin 1845 dans le corps des ouvriers mécaniciens de la marine militaire en qualité d'aide-mécanicien civil. Il fut successivement nommé contre-maître mécanicien le 1^{er} janvier 1846, maître le 1^{er} janvier 1850, et premier maître le 1^{er} janvier 1855.

Durant les onze années qu'il resta au service de l'État, du 25 juin 1845 au 18 novembre 1856, Reymond fut presque constamment embarqué et voyagea dans le Levant, les mers du Sud, la Chine et le Groënland. Il prit aussi part aux expéditions de Crimée et de la Baltique.

En récompense de ses services, il fut décoré de la médaille militaire le 2 décembre 1855, et l'année suivante, le 24 octobre 1856, nommé chevalier de la Légion d'Honneur; il était titulaire des médailles de Crimée et de la Baltique.

Revenu dans sa ville natale, Reymond en fut nommé mécanicien-chef le 1^{er} mars 1858, et en cette qualité chargé de l'organisation des ateliers de la Voirie et du service des Eaux.

On lui doit non-seulement l'installation de ces ateliers tels qu'ils fonctionnent actuellement, mais encore la création des types de la plupart des appareils en usage pour l'arrosage et la distribution publique des eaux, tels que bornes-fontaines, bouche d'arrosage et d'incendie, etc., qui sont son œuvre personnelle.

Admis à la retraite le 31 octobre 1877, Reymond sentit peu de temps après les premières atteintes de la maladie qui devait l'enlever le 25 août à l'affection de son épouse et à l'estime des nombreux amis que sa loyauté et son aménité lui avaient acquis pendant les vingt années qu'il dirigea les ateliers de la Voirie.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Maison, rue Boileau 15 et rue Montbernard. M. Barlet, par M. Geneste, 57, rue de Créqui. — Exhaussement, quai de Bondy, 10. M. Clermont, 73, rue de Vauban. — Maison, 84, boulevard de la Croix-Rousse. M. Agnès, boulevard de la Croix-Rousse, 82. — Maison, 218, rue Duguesclin. M. Mizon, par M. Bonnet, 72, rue de la Part-Dieu. — Maison, 29, rue de Précyc. M. Bayon, même adresse. — Maison, 46, rue Duguesclin. M. Bérard, rue Duguesclin, 44. — Maison, boulevard des Casernes et rue Ney. M. Farnoux, par M. Duchez, place d'Albon. 1. — Exhaussement, rue Bourget. M. Bourgeaud. — Maison, rues de Vendôme et Vauban. M. Parot, 20, rue Constantine. — Exhaussement, quai de Vaise, 25. M. Gauthier. — Maison, 45, rues Bayard et Delandine, 68. M. Devarenne, cours Bayard, 45. — Reconstruction, rue des Archers, 1, retour place des Célestins, 4. M. Thevenot, par M. Clair, 87, rue de la République. — Maison, 2, rue Saint-Pothin. M. Giraud de Villechaise, par M. Turbet, rue de la Bourse, 85. — Exhaussement, 122, avenue de Saxe. Mme veuve Martin. — Exhaussement, rue Marc-Antoine-Petit et rue Delandine, 30. M. Guillet-Brossette. — Maison, rue de Crimée, 16. M. Montanier, 13, rue de Séze. — Maison, 73, rue Marseille. M. Baland, par M. Vacher, place des Squares, 8. — Maison, 44, rue de Chartres. M. Guilmont, 161, rue Molière. — Exhaussement, 80, rue du Sacré-Cœur. M. Lacombe. — Exhaussement, 93, rue Vendôme. M. Juillard. — Maison, 23, rues Moncey et Villeroi, 26. M. Gay, par M. Geneste, quai Claude-Bernard, 28. — Maison, 29, rue des Trois-Pierres. M. Muet, rue Croix-Jordan, 34. — Maison, 92, rue Sainte-Elisabeth. M. Benoit, avenue de Saxe, 66. — Maison, 187, rue Boileau et rue Dunois. M. Quantin, rue Boileau, 186. — Maison, 75, rue Duquesne, M. Fabry. — Maison, chemin des Culattes, 11. M. Soulier, rue Saint-Jacques, 11. — Maison, 37, rue Creuzet. M. Estable, 104, cours de Brosses. — Maison, 68, rue Rahelais. Mme veuve Meunier, rue Vendôme, 165. — Maison, 54, rue Suchet. M. Berthold, rue Molière, 22. — Exhaussement, 4, place Saint-Michel. Mme veuve Giraud, par M. Turbet, 35, rue de la Bourse. — Maison, 21, rue Dumoulin. M. Viguier, par M. Laureçon, rue Passet, 10. — Exhaussement, 42, rue Duguesclin. M. Fabre, par M. Bosle, 11, rue François-Dauphin. — Exhaussement, 4, rue de la Vigilance. M. Guillard, par M. Baudet, 7, rue Childebert. — Maison, 123, route de Vienne. M. Lancelot.

LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

MAISONS

Lyon. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 67. Acq., M. Morandat, fils, 65, rue de l'Hôtel-de-Ville (341,000 fr.). — Rue de Nuits, 25. Acq., M. Favre, 62, grande rue de la Croix-Rousse. — Rue de l'Ours et de la place Saint-Paul. Acq., M. Verchère, cou-

vreur, rue Juiverie, 15. — Cours Lafayette prolongé, 4 bis. Acq., M. Challier, rue Vieille-Monnaie, 30. — Route de Grenoble, 29. Acq., M. Manissier, même adresse (30,000 fr.). — Rue Mortier, 12. Acq., M. Veyret, propriétaire, 21, cours Morand (65,150 fr.). — Rue Tronchet, 54. Acq., M. David, propr., 17, rue Vaubecour (73,600 fr.). — Rue Saint-Georges, 96. Acq., M^{me} veuve Granges, 61, rue Saint-Georges (17,200 fr.). — Rue Bouteille, 25. Acq., M. Delhospital, propriétaire à Igny (Rhône). — Rue Cuvier, 98. Acq., M. Giroud, 26, route de Vaulx (2,500 fr.). — Rue Molière, 147. Acq., M. Taborin, 141, rue Molière. — Rue Sainte-Elisabeth, 15. Acq., M. Dolbeau, 8, rue Molière.

Crus-au-Mont-d'Or. — Au même lieu. Acq., M. Perriand, avenue du Doyenné, 2, Lyon.

Vernaison. — Lieu des Rivières. Acq., M. Broche, négociant à Saint-Étienne (5,000 fr.).

Oullins. — Au même lieu. Acq., M. Dussud-Blanc.

TERRAINS

Lyon. — Rue Sébastien-Grypha. Acq., la Ville de Lyon (520 mètres). — Rue du Cimetière, 9. Acq., M. Dévie, 30, rue du Chariot-d'Or. — Rue Moncey à l'angle de l'avenue de Saxe (534 m) et une autre parcelle de 3,858 m rue Moncey à l'angle de la rue Pierre-Cornelle et de la rue Chaponay. Acq., les Hospices civils de Lyon. — Boulevard des Brotteaux et rue de Freyc. Acq., M. Duret, architecte. M. Vurdin, rue Sainte-Elisabeth, 2. O. M. Cubestan, entrepreneur de plâtrerie, rue de la Charité, 6, et M. Marchal, 12, rue Croix-Jourdan (498 mètres).

FORMATIONS, MODIFICATIONS & DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

27 juillet. — Formation de la Société Colombier père et Colombier fils, pour le commerce de chaudronnerie, rue des Tuileries, 24, 26 et 28.

Formation d'une société au capital de 650,000 fr. pour la vente des terrains et construction à Lyon. Président du conseil d'administration, M. Dubouis, 17, rue Bugeaud.

Annonces de MM. les Officiers ministériels

A VENDRE en gros ou en détail au MAISON BOURGEOISE et 33,000 mètres de terrain à bâtir, situés sur le mamelon existant entre les gares de la Demi-Lune et de Tassin. Grandes facilités pour les paiements. S'adresser pour traiter, à M. COLOMB aîné, propriétaire à Marcy-l'Étoile, et à M. BERTHIER, propriétaire à Chasselay. Les renseignements à M. JUCAULT, à la Demi-Lune.

L'imprimeur Gérant : PITRAT AÏNÉ

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AÏNÉ, RUE GENTIL

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

PRIX DE L'INSERTION DANS CE TABLEAU, POUR UN AN : LA LIGNE D'ADRESSE 10 FR.; CHAQUE LIGNE EN PLUS 3 FR.

CHAUFFAGE, VENTILATION & FORGES

MATHIAN FILS, 52, 54, 56, rue de Sully, Lyon. — Chaudronnerie, Cuivre et Fer, Charpente fer, Construction de Serres, Grilles, etc. Chauffages à eau chaude, à vapeur et à air chaud, Séchoirs, Ventilation, etc., etc.

COSTE (P.), successeur de P. BRUN, 66, cours de la Liberté, à Lyon. — Fournisseur de la Marine nationale. — Ventilateurs. — Forges portatives. — Système de Touraille et de Ventilation pour brasseries. Brevet s. g. d. g.

CONSTRUCTION D'APPAREILS DE CHAUFFAGE. — Calorifère, Fourneaux de cuisine, Cheminées, Bains. Ancienne maison L. Dulhes, GUILLET, successeur, 131, rue de Vendôme, Lyon.

FOURNEAUX ET CALORIFÈRES. — POUPEYROL, constructeur, cours Lafayette, 29, Lyon.

ANCIENNE MAISON VAN CRONENBURG. J. MARTIN Successeur, rue de la Martinière, 29, Lyon. Spécialité de Calorifères à air chaud et de chauffage de Serres et d'habitation par circulation d'eau chaude; Fourneaux à bouilleur et Cheminées à réflecteur, simples, et à calorifère.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE & BITUME

JUTIÉ, GAY ET C^o, quai de la Charité 14, 15, 16 et 17, Lyon. Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour Lyon et la banlieue. Portlands et chaux hydrauliques de Virieu-le-Grand, Ciments Bonsans de Crest pour le Rhône et la Loire, Plâtres d'Arroy pour l'arrondissement de Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques du Tâil, homme-d'armes, etc. Albâtres, plâtres de Paris, de Savoie et autres provenances. — Expéditions France et Étranger.

PONCET, quai Pierre-Seize, 60. Seul dépositaire à Lyon, du ciment Garier de Vassy. — Travaux hydrauliques, de revêtement et d'ornementation.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRES. Dalles, Vases, Tuyaux en ciment. Maisons réunies PONT, OLLION, NICOLET, à Grenoble. THORRAND et C^o, à Voreppe, près Grenoble. Agence de Lyon, Entrepôts et bureaux : 43, quai Pierre-Seize, M. GILLER, représentant.

SOCIÉTÉ DES CIMENTS DE VALBONNAIS. PELLERIN Père et Fils et C^o. Grenoble. Ciment à prise lente. Maison à Lyon, place Grollier, 3, et quai de la Charité.

PERRIN ET C^o, rue de la Part-Dieu, 6, Lyon. — Chaux hydraulique et Ciment du Haut-Rhône. — Ciment prompt de Grenoble et de Vassy. — Tuils. Pierres à bâtir et moellons.

JOUD, route de Grenoble, 403. — Ciment, Chaux Plâtre, Tuyaux de poteries, Fournitures pour Bâtimens.

PEYRISSAC, 112, avenue de Saxe, Lyon. — Entrepôt de Carrières de Marseille et Salerne. — Céramique Cateau et Maubeuge. — Placage en faïence (Ouvriers pour la pose.)

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. — Plâtres. — Chaux hydrauliques et Ciments. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte vitrés. — Carreaux de Verdun.

CHAVERNOT, applicateur de bitume en tous genres. — Rue de la Thibaudière, 22, à Lyon.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES & POTERIE

NANN (Ch.) rue Marseille, 4 et 6. Seul dépôt de Tuiles et Carreaux de Bourgogne, de Perrusson, fabricant. (Exposition 1878, médaille d'or, la plus haute récompense.) — Spécialité de Rustique Tyrolien.

ARDOISES, DALLES ARDOISES ET CARREAUX CÉRAMIQUES. GUICHARD père et Fils, chemin de Serin, 3 Lyon. — Représentants de la commission des Ardoisiers d'Angers et seuls concessionnaires pour les départements du Rhône et de l'Ain, de la manufacture de carrelage céramiques de L. CHARNOZ et C^o de Paray-le-Monial.

PAVÉS DÉCHANTLONS en granit, extraction, fourniture et pose. Donnant une économie sérieuse et provenance garantie. — Deux mentions honorables aux expositions de Lyon. Fournitures spéciales de pierres de grès résistant aux acides. CHATEL, entrepreneur à Taluyers (Rhône).

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, Tuiles en verre. Châssis en fonte vitrés. Carreaux de Verdun.

ENTREPRISE DE COUVERTURE EN BATIMENT. — FRANÇOIS, 11, rue Cuvier, Lyon. — Dépôt de tuiles plates mécaniques de Marseille, Montchanin, système Phox et autres provenances. — Ouvriers spéciaux pour la pose. — Châssis en fonte s'adaptant avec toutes espèces de tuiles.

SERRURERIE ARTISTIQUE

PINAY (J.-B.), constructeur, b. s. g. d. g., rue de Vendôme, 183 (26 médailles). Spécialité pour Parcs et Jardins. Grilles, Barrières, Meubles, Pont, Serres, Orangeries.

S. OLIVIER. Travaux de Serrurerie. Ateliers, rue Servient, 15.

PEINTURE & PLÂTRERIE

SIMON. 6, rue Thomassin, Lyon. — Boîtes : 25, rue de Séze et 6, place des Terreaux.

LÉON SABATIER, 18, rue du Souvenir, Lyon-Vaise. — Fabrique de plâtre. — Dépôts de plâtre de Paris. Tuiles de Bourgogne, tuiles en verre avec châssis en fonte vitré, carreaux de Verdun, briques, plotets, chaux hydraulique, ciment.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrique de plâtre, entrepôt général des tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte, vitrés. Carreaux de Verdun. — Bois de chauffage.

PEINTURE ET PLÂTRERIE en bâtiment. — Décoration en tous genres. — J. GROSSO, 4, quai de la Charité.

BOIS, CHARPENTE & MENUISERIE

A. FABRE. — Menuiserie en tous genres, Rue Duguesclin, Lyon. — Boîte, rue de la République, 9.

MÉCANICIENS-CONSTRUCTEURS

MEUNIER-TILLARD & C^o, Grande-Rue de la Guillotière, 94, Lyon. Nouveau moteur à vapeur économique.

PIQUET ET C^o, successeurs de A. DUVERGIER, ingénieurs-constructeurs, rue de Saint-Cyr, à Lyon.

MOUTON. Modelleur, mécanicien, Travaux d'art, Invention. Engrenages, Pumisterie, rue Molière, 135, Lyon.

SCULPTURE ET DÉCORATION

PASCAL LUCIEN. Monuments Religieux, Bustes, Portraits et décorations d'intérieur en tous genres. — Seul dépositaire à Lyon des Carrières de Chomencac et de Crussac. Atelier : Avenue de Saxe, 183, entre la rue Dunoir et la rue Servient, et entrepôts, rue Barrier, 4.

DOMINIQUE DE DOMINICI. Décoration d'églises et d'appartements. Restauration de tableaux anciens par un nouveau procédé. — Rue de Vendôme, 76, Lyon.

QUINCAILLERIE & OUTILLAGE

MARCHANT (A.) successeur de F. GIREL, 11, rue Confort, Lyon. — Spécialité d'articles de bâtiments, ordinaires et de luxe, Paratonnerres, Porte-voix et Appareils électriques.

A. FAUGIER, 11, place Perrache, Lyon. Fabrique de Boulons en tous genres. Ecrous carrés et à 6 pans, forgés mécaniquement.

VERRES À VITRES

GUITTA FILS. rue de Savoie, 5, Verres à vitres. — Spécialité de Flint-Glass et des Verreries du Nord de toutes dimensions. — Mastics.

GAZ & ÉCLAIRAGE PUBLIC

BARDOT (P.), rue Dubamel, 8, Lyon. — Manufacture d'Appareils pour l'éclairage et le chauffage par le gaz. — Construction d'Usines à gaz. — Etablissement de canalisation et plomberies.

POCHET (Eug.), avenue de Saxe, 120, Lyon. Fabrique de Réverbères. — Éclairage à forfait et à l'année des Allées, Cours et Escaliers; Balayages et Fermetures d'allées avec garantie des contreventons. Entrepôt d'huiles minérales. — F. T. Guibon, gérant de l'Entreprise.

B. PABIQUO, 22, quai de Vaise, Lyon. — Entreprises de Fontainerie, Pompes Installation des Eaux et du Gaz.

VALLIN & C^o, Ferblantier-Zingueur, Trav. de Bâtimens. Ornaments zinc, cuivre et plomb. Lyon, quai de Vaise, 29.

INDUSTRIES DIVERSES

MERKLIN (J.), 11, rue de Vendôme, Lyon. Rue Delamirre, 14, Paris. Manufacture de grandes orgues d'église. Seul médaillé d'or à l'exposition universelle de Paris 1878.

AU CHINOIS. — PAPIERS PEINTS. Soldes exceptionnels 50 % de rabais, depuis 18 cent, le rouleau. Rue Centrale, 11, entre l'église Saint-Nizier et la rue Dubois.

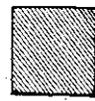
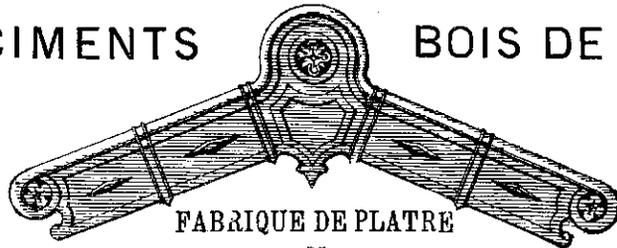
ASSURANCES contre les Accidents de toute nature. — P. Jumaud, 28, rue Montesquieu, Lyon.

MONUMENTS FUNÉRAIRES

ROYBIN. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marsoille, 84.

VACHEZ. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marsoille, 62.

CHAUX, CEMENTS BOIS DE CHAUFFAGE



FABRIQUE DE PLATRE

Léon SABATIER

18, rue du Souvenir ; 71, rue de la Pyramide. — Lyon-Vaise

Seul concessionnaire à Lyon des Produits de la Tuilerie A. DERAÏN fils, de Saint-Jean des Vignes, à Chalon-sur-Saône. Maison fondée en 1610, dont les produits sont très réputés en Bourgogne, pour leur fabrication et pour leur résistance contre la gelée. — Carreaux de Verdun. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte.

NOUVEAU MOTEUR A VAPEUR ÉCONOMIQUE

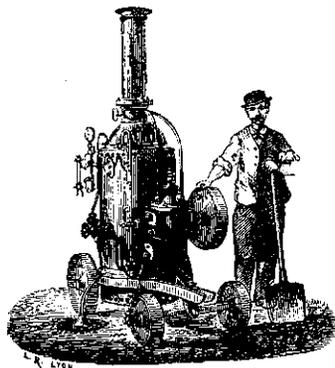
— AGRICULTURE — B. S. G. D. G. — INDUSTRIE —

DEUX CYLINDRES DIFFÉRENTIELS CONJUGUÉS ET A DÉTENTE FACULTATIVE INSTANTANÉE (COMPOUND)

AVANTAGES

- GRANDE puissance relative.
- GRANDE économie de combustible.
- GRANDE facilité d'installation.
- GRANDE facilité de conduite.

Il y a toujours des Machines en magasin ou en construction. Les Prix défient toute concurrence.



TYPE DE TROIS CHEVAUX

SIMPLICITÉ

- SUPPRESSION des garnitures.
- SUPPRESSION des boîtes à étoupes.
- SUPPRESSION des joints.
- SUPPRESSION des résistances passives

Les Organes, étant entièrement fermés, sont à l'abri des accidents et de la poussière. Ce Moteur est accessible à toutes les industries.

La simplicité de ce Moteur et sa fabrication en spécialité, permettent de livrer à des prix vraiment exceptionnels. Le Générateur est tubulaire, sa disposition permet des variations de niveau d'eau sans crainte d'accidents. La vapeur fournie au Moteur est surchauffée.

E. MEUNIER-TILLARD & C^{ie}, Constructeurs. — LYON, Grande-Rue de la Guillotière, 94

Usine à Vapeur, 80, rue Cuvier, Lyon-Brotteaux

FABRIQUE D'ABAT-JOUR

ANCIENNE MAISON CHABANON. B. S. D. G.

SIGONNEZ & MICHEL

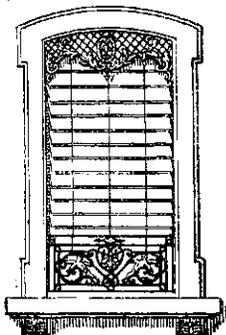
SUCESSEURS

Systemes d'Abat-Jour avec Cordes
Tiges en fer, Arrêts mobiles en fer, Arrêts fixés
dans le bas pour les garantir des vents.

BOITES AUX LETTRES

13, rue Cuvier (Brotteaux). — 41, rue de l'Hôtel-de-Ville. — 49, place Bellecour

La Maison se charge de toutes les Fournitures et Réparations



E. PLON & C^{ie} libraires-éditeurs, rue Garancière, 10, PARIS

LES MAITRES

ORNEMANISTES

DESSINATEURS, PEINTRES, ARCHITECTES, SCULPTEURS ET GRAVEURS

ÉCOLES FRANÇAISE, ITALIENNE, ALLEMANDE & DES PAYS-BAS

Par D. GUILMARD

Auteur de la Connaissance des Styles de l'Ornementation

Publication enrichie de 180 planches tirées à part et de nombreuses gravures dans le texte. Parait par livraisons le premier jeudi de chaque mois, depuis le mois d'avril. Prix de la livraison, 3 fr.

On peut souscrire pour l'ouvrage complet en envoyant 45 fr. à MM. PLON et C^{ie}
10, rue Garancière, Paris

DOCKS & SCIÉRIES DE LA PART-DIEU

BIÈTRIX AINÉ & C^{ie}

Rue, cité Part-Dieu, 40, LYON

FABRIQUE DE PARQUETS

CHÈNE, NOYER, SAPIN, PIN
PITCHPIN, FRISES, FOUGÈRE, BATON-ROMPU

ANCIENNE MAISON SIMON JEUNE

P. MOIROUX

SUCESSEUR

Lyon, 11, rue Confort, Lyon

Bronzes pour bâtiments. — Spécialité pour Meubles, Styles anciens et modernes. — Réparation et Remise à neuf de Garnitures en tous genres. — Fonderie et Rachevage.

Comptoir commercial de MURE Fils

Place des Pénitents-de-la-Croix, 1, au 2^e

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Tenue des Livres. Installations économiques d'écritures. Expertises. Leçons particulières
Cabinet de 11 à 2 h. le matin, de 7 à 9 h. du soir

SIMPLON Les porteurs sérieux et lésés par la vente du Simplon à une Compagnie suisse sont priés de se faire connaître au Comptoir de la Bourse parisienne et des Travaux publics, 16 bis, cité Trévisse, à Paris

POUR ACHAT ET VENTE

De Propriétés d'Agrement et de Rapport IMMEUBLES ET TERRAINS A BATIR

Pour Placements de Capitaux et Rentes viagères

ADRESSER A LA MAISON DE COMMISSION GÉNÉRALE

THOUBILLON

Successeur de B. Dubost-Ruzand

Rue de la République, 83, Lyon

GRANDES RELATIONS A LYON ET DANS TOUTS LES DÉPARTEMENTS

CARTONS BITUMÉS & FEUTRES ASPHALTIQUES

POUR TOITURES

MEILLARD (A.-R.) FABRICANT
LYON, 34, cours Lafayette-Prolongé (Cité), LYON
BOITE, 4, RUE GROLEE

COMPTOIR

DE LA

BOURSE PARISIENNE ET DES TRAVAUX PUBLICS

PARIS, 16 bis, cité Trévisse, PARIS

Paiement de Coupons.

Opérations de Bourse, Valeurs non cotées. — Prêts
Sur titres, comptes de Chèques.

JOURNAL FINANCIER ENVOYÉ GRATUITEMENT AUX CLIENTS

**PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
DE LYON**

JACQUES GARCIN

OPÈRE LUI-MÊME

50, rue Childebert, et passage de l'Hôtel-Dieu
ANCIENNEMENT RUE DE LYON, 41 ET 43

*Photographe de la Société des Amis des Arts et de la Faculté de Médecine,
de l'Exposition rétrospective et des principaux Peintres et Architectes de la Ville.
Organisation et Appareils spéciaux pour les Arts et l'Industrie
Spécialité de la Maison, Travaux hors de l'Atelier bien meilleur marché que le Dessin
et la Gravure. Envoi du Tarif sur Demande*

SOCIÉTÉ
DES
CIMENTS PORTLAND DE VALBONNAIS

Pelloux Père, Fils & C^{ie}

A GRENOBLE

FOURNISSEURS DU GOUVERNEMENT
Médaille d'Or, Exposition universelle, Paris 1878

Représenté à Lyon, par A. FORTIER, place Grôlier, 3

Ciment Portland n° 1 et 2. — Ciment prompt, extra et ordinaire. — Chaux hydrauliques, blutées, de toutes provenances. — Plâtre de Savoie et de Bourgogne. — Fours, Briques, Terre et Dalles réfractaires.

Boite, place des Terreaux, 6 et rue de la Bourse, 6

CLARET & VAUDRAY
Bureaux : quai de Vaise, 6, Lyon

GRAVIER & SABLE DE SAONE

Dépôts : Bas-Port du quai de Vaise, en aval du pont Mouton et Bas-Port du quai Saint-Antoine, en aval du pont Nemours.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES, A MACON
LA
SÉRIE DE PRIX
DES TRAVAUX DE BATIMENT

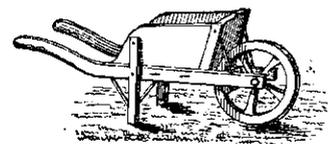
Établie par la Chambre syndicale de Maçon. — Prix : 10 francs

Pierre HENRY
Quai Pierre-Seize, 15

Seul Dépositaire des Ciments de la Porte-de-France
POUR TOUT LE DÉPARTEMENT DU RHONE

Ciments de la Porte-de-France, Saint-Michel, Vassy, Pouilly noir (Locardaire), Ciments artificiels de Portland, Chaux hydrauliques blutées de toutes provenances. — Plâtres de Paris ordinaires pour Constructeurs, fins et blutés pour Statuaires et Moteurs. — Plâtres de Savoie et de Bourgogne pour emplois et engrais. — Terres, Briques, Dalles, Fours, Céramiques, et autres objets réfractaires.

Boîtes : rue de la Bourse, 49, place des Terreaux, 6, Lyon



JACQUON

55, Grande-Rue de la Guillotière

ANGLE DE LA RUE SÉBASTIEN-GRUPIS CI-DEVANT DE CHABROL, 14
LYON

MAÇONNERIE PLÂTRERIE
Sceaux, Payards, Benues Marchepieds, Échelles
Pelles, Oiseaux, etc. Échelles doubles.
MATÉRIEL COMPLET POUR ENTREPRENEURS



ÉCLAIRAGE PUBLIC
COMMUNES QUI VONT PAS DE GAZ
MAISON SPÉCIALE
Tarif-Album sur demande. Éclairage par
le Schiète et le pétrole

J. JANIN Aîné, à LYON (Villette)

ADMINISTRATION, 8, rue Mâet. — ABONNEMENTS ET ANNONCES, 4, rue Gentil

LA REVUE LYONNAISE

REVUE MENSUELLE

HISTOIRE, BIOGRAPHIE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE, ARCHÉOLOGIE, SCIENCES ET BEAUX-ARTS

UN AN : 20 FR. — SIX MOIS : 10 FR.
ÉTRANGER LE PORT EN SUS

La Revue Lyonnaise succède à la Revue du Lyonnais, qui pendant vingt-six ans, fut rédigé par tout ce que Lyon avait d'hommes distingués dans les lettres, les sciences et les arts. La Revue Lyonnaise par la variété de ses articles, l'autorité de ses nombreux collaborateurs est digne de recueillir l'héritage de son aînée. Des noms tels que MM. Alphonse Daudet, Xavier Marnier, Allmer, Baudrier, Ferraz-Regnault, Burdeault, Beaune, Langon, etc., en assure le succès.

BREVETS

OBTENTION
EXPLOITATION
CESSION

MARQUES DE FABRIQUES
**FRANCE
ETRANGER**

Rabilloud 66
Avenue de Saxe
LYON

MAISON CRÉE EN 1856

BUREAU DES BREVETS D'INVENTION, 66, avenue de Saxe, 66 (près le cours Morand)

De 9 à 11 heures Renseignements sur toutes les lois françaises et étrangères. Brevets, Patentes, Dépôts de marques, modèles et dessins de fabrique. Pièces à fournir, Taxes etc.

Recherches des antériorités. Copies de Brevets en vigueur ou déchu, Rapports et Avis motivés pour procédure en contrefaçon etc. — Etudes pratiques des inventions. Dessins et Devis pour la construction des machines, appareils etc. — Visites d'usines. Conseils légaux et industriels. — Envoi de Renseignements spéciaux et Tarifs.

GRAVIER DU RHONE
DRAGUE A VAPEUR
A. FAURE FILS

DÉPOT, quai de la Charité (Bas-Port)

La maison livre sur les chantiers et traite à prix réduits pour les grosses fournitures.

S'adresser au siège social, cours Rambaud, 38
ou au dépôt du quai de la Charité

LE MONITEUR DES ADJUDICATIONS
DE L'ÉTAT
TRAVAUX PUBLICS ET FOURNITURES DIVERSES
Pour l'Armée, la Marine, les Prisons, etc.
PARIS, 16 bis, cité Trévisse, 16 bis, PARIS
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS. — UN AN : 10 FR.

IMPRIMERIE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT
Rue Gentil, 4, à Lyon